

1 Cour pénale internationale
2 Chambre de première instance I - Salle d'audience n° 2
3 Situation en République de Côte d'Ivoire
4 Affaire *Le Procureur c. Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé* — n° ICC-02/11-01/15
5 Juge Cuno Tarfusser, Président — Juge Olga Herrera Carbuccion — Juge Geoffrey
6 Henderson
7 Procès
8 Mardi 8 mars 2016
9 (*L'audience publique est ouverte à 9 h 39*)
10 M. L'HUISSIER : Veuillez vous lever.
11 L'audience de la Cour pénale internationale est ouverte.
12 Veuillez vous asseoir.
13 (*Le témoin est présent dans le prétoire*)
14 TÉMOIN : CIV-OTP-P-0625 (*sous serment*)
15 (*Le témoin s'exprimera en français*)
16 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Bonjour à tous.
17 Je vois M^e von Bóné qui est au micro. Je pense qu'il veut la parole pour parler aux
18 juges.
19 M^e von BÓNÉ : J'aimerais bien que la première partie de cette audience sera en huis
20 clos, afin qu'on peut laisser le témoin (*phon.*) s'exprimer sur certains sujets. Et je
21 pense que ça sera mieux qu'on fait ça en huis clos. Et ensuite, si ce... « cet » sujet est
22 traité, on peut continuer en public.
23 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Très bien. Si je vous ai bien
24 compris, le témoin souhaite parler à huis clos, c'est cela ?
25 M^e von BÓNÉ : Oui, oui, Monsieur le Président.
26 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Très bien. Monsieur le
27 greffier, passons, s'il vous plaît, à huis clos.
28 (*Passage en audience à huis clos à 9 h 42*)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos.

- 1 (Expurgée)
- 2 (Expurgée)
- 3 (Expurgée)
- 4 (Expurgée)
- 5 (Expurgée)
- 6 (Expurgée)
- 7 (Expurgée)
- 8 (Expurgée)
- 9 (Expurgée)
- 10 (Expurgée)
- 11 (Expurgée)
- 12 (Expurgée)
- 13 (Expurgée)
- 14 (Expurgée)
- 15 (Expurgée)
- 16 (Expurgée)
- 17 (Expurgée)
- 18 (Expurgée)
- 19 (Expurgée)
- 20 (Expurgée)
- 21 (Expurgée)
- 22 (Expurgée)
- 23 (Expurgée)
- 24 (Expurgée)
- 25 (*L'audience est suspendue à 10 h 09*)
- 26 (*L'audience publique est reprise à 11 h 01*)
- 27 M. L'HUISSIER : Veuillez vous lever.
- 28 Veuillez vous asseoir.

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Je salue tout le monde une
2 nouvelle fois et vous annonce avoir reçu une requête de l'Accusation qui souhaite
3 présenter une demande.

4 Je ne vais peut-être pas rentrer dans les détails, mais, Monsieur le Procureur, vous
5 avez la parole.

6 M. MacDONALD (interprétation) : Je demanderais, Monsieur le Président, que nous
7 passions à huis clos partiel, car j'aimerais revenir sur un point que nous avons traité
8 à huis clos, mais un huis clos partiel sera suffisant.

9 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Huis clos partiel, je vous
10 prie, Monsieur le greffier.

11 *(Passage en audience à huis clos partiel à 11 h 02)*

12 (Expurgée)

13 (Expurgée)

14 (Expurgée)

15 (Expurgée)

16 (Expurgée)

17 (Expurgée)

18 (Expurgée)

19 (Expurgée)

20 (Expurgée)

21 (Expurgée)

22 (Expurgée)

23 (Expurgée)

24 (Expurgée)

25 (Expurgée)

26 (Expurgée)

27 (Expurgée)

28 (Expurgée)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1 (Expurgée)

2 (Expurgée)

3 (Expurgée)

4 (Expurgée)

5 (Expurgée)

6 (Expurgée)

7 (Expurgée)

8 (Expurgée)

9 (*Passage en audience publique à 11 h 27*)

10 M. LE GREFFIER (interprétation) : Nous sommes en audience publique, à présent,
11 Monsieur le Président.

12 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Donc, Monsieur le témoin,
13 nous sommes à nouveau en audience publique. Je tiens à vous le faire savoir.

14 Et j'en appelle instamment à toutes les personnes présentes, puisque nous sommes
15 face à une situation sérieuse, dans le but unique d'établir la vérité. Nous ne sommes
16 pas en train de participer à une bataille politique ; nous sommes au cœur d'un procès.
17 Donc, je demanderais à toutes les personnes qui écoutent ce qui se passe ici de
18 garder le calme ; nous sommes un tribunal chargé uniquement de rechercher la
19 vérité. Le témoin est ici pour dire ce qu'il sait, et il est soumis à l'obligation de dire la
20 vérité.

21 Donc, Monsieur le Procureur, je vous prierais de bien vouloir poursuivre votre
22 interrogatoire du témoin.

23 M. MacDONALD (interprétation) : J'aimerais vous demander, Monsieur le Président,
24 jusqu'à quelle heure nous allons siéger.

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Je dirais jusqu'à 13 heures.

26 M. MacDONALD (interprétation) : Donc, cela fait deux heures.

27 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Non, une heure et demie
28 pour le témoin, si cela convient aux interprètes en particulier.

1 Bien, j'ai obtenu le consentement des interprètes, donc tout va bien.

2 QUESTIONS DU PROCUREUR (*suite*)

3 PAR M. MacDONALD :

4 Q. Bonjour, Monsieur le témoin.

5 R. Bonjour, Monsieur le Procureur.

6 Q. Alors, nous allons continuer aujourd'hui l'interrogatoire. Et il va falloir vraiment,
7 vraiment faire attention pour éviter un... un chevauchement entre mes questions et
8 vos réponses.

9 Alors, j'aimerais poursuivre mes questions avec la première ronde, le premier tour
10 des élections. Où étiez-vous, à ce moment-là, au moment du déroulement du
11 premier tour du 30 octobre 2010 ?

12 R. J'étais au nord du pays. J'étais à Korhogo.

13 Q. Et avec qui étiez-vous là ?

14 R. J'étais avec le directeur de campagne, M. Issa Malik Coulibaly et son équipe.

15 Q. Et vous avez fait combien de temps à Korhogo, à ce moment-là ?

16 R. Je crois bien, nous étions partis à Korhogo une semaine avant le vote. Et après les
17 élections (*inaudible*), nous sommes entrés sur Abidjan.

18 Q. Comment est l'atmosphère, à ce moment-là, lorsque vous êtes à Korhogo ?

19 R. Vous savez, le premier tour des élections à Korhogo, c'est... ça s'est passé très
20 bien, l'ambiance était bien.

21 Q. Lorsque vous rentrez sur Abidjan, pourriez-vous nous expliquer ou nous
22 rappeler les résultats du premier tour ?

23 R. Le résultat du premier tour, le Président Gbagbo était en tête, M. Alassane
24 Ouattara était deuxième, et M. Bédié était troisième.

25 Q. Que faites-vous, vous personnellement, durant la période entre les deux tours,
26 entre le premier et le second tour — le second tour qui va avoir lieu, comme on le
27 sait, le 28 novembre ?

28 R. Nous, on était... Moi, personnellement, j'étais revenu sur Abidjan. On était en

1 train de s'organiser comment il faut repartir sur le terrain.

2 Q. Vous faites cela comment, vous préparer ? Décrivez-nous un peu, dans vos
3 propres mots, comment ça se passe.

4 R. C'est d'aider... Quand on parle de préparer, c'est-à-dire quelles sont les
5 logistiques, quelles sont des... des choses il faut prendre, et il faut aller où. C'est de
6 ça je parle. Puisque quand on parle de repartir en campagne, parce qu'on devait aller
7 en campagne, on devait partir en campagne, donc il fallait avoir les moyens et tout
8 ce qu'il faut pour aller en campagne. C'est ce qu'on... c'est ce qu'on dit, préparer.

9 Q. Et cette logistique, vous faites ça comment ? Décrivez-nous qu'est-ce que vous
10 voulez dire par « logistique » dans vos propres mots.

11 R. « Logistique », c'est d'avoir les moyens, avoir les voitures, et puis avoir les... les
12 tricotés, tout ce qui est... qui fait part de la campagne pour faire la publicité de notre
13 candidat. C'est de ça que je parle, de logistique.

14 Q. Et ça, vous faites ça avec qui, cette préparation, cette planification pour le
15 deuxième tour ?

16 R. Pour le... On fait ça avec le directeur de campagne.

17 Q. Donc, vous voulez dire M. Malik ?

18 R. M. Issa Malik.

19 Q. Où êtes-vous lors du deuxième tour ?

20 R. On est repartis à Korhogo.

21 Q. Combien de temps avant le deuxième tour ?

22 R. Si j'ai bonne mémoire, peut-être une semaine — si j'ai bonne mémoire.

23 Q. Avec qui ?

24 R. Avec toujours le DNC, le directeur national de campagne, M. Issa Malik.

25 Q. Lors du premier tour, vous avez mentionné que vous étiez avec M. Issa Malik et
26 son équipe. Êtes-vous... Pourriez-vous nous décrire un peu qu'est-ce que vous
27 voulez dire par « son équipe » ?

28 R. Son équipe, ça veut dire que chaque responsable de campagne avait un bureau

1 qu'il avait mis en place, qui l'accompagnait pour faire la campagne. C'est ça, l'équipe.
2 Ça peut avoir cinq personnes, des équipes peuvent avoir 10 personnes — ça dépend.
3 Mais on était toujours accompagnés de plusieurs personnes pour faire la campagne.
4 C'est ça on appelle « l'équipe ».

5 Q. Qui sont les deux candidats qui vont s'affronter au deuxième tour ?

6 R. C'est M. Alassane Ouattara et M. Laurent Gbagbo.

7 Q. Et M. Bédié, lui, que fait-il entre les deux tours des élections ?

8 R. Il n'avait plus rien à faire, puisqu'il était éliminé, donc il a... il a rejoint le soutien
9 de M. Alassane Ouattara, puisqu'ils étaient dans... dans le même RHDP.

10 Q. Comment a-t-il annoncé cela, M. Bédié ?

11 R. Annoncé quoi ? Sa défaite ?

12 Q. Son soutien à M. Ouattara.

13 R. Annoncé... Il a... il a annoncé ça publiquement. Tout le monde le sait. C'est un
14 groupe qui est formé, c'est-à-dire le PDCI, le RDR et les différents partis qui se sont
15 rejoints pour faire le RHDP. C'est comme ça. Ça, c'est... Ça... ça... ça s'annonce
16 officiellement, en public, par des conférences, par... par des rencontres.

17 Q. Lorsque vous êtes à Korhogo, au deuxième tour, décrivez-nous l'atmosphère.

18 R. L'atmosphère n'était pas « bon » au deuxième tour. La tension était en train de
19 monter, parce que, là, il s'est... on s'est rendu compte que c'est le dernier... le
20 dernier... la dernière bataille, les derniers pas. Et il fallait un gagnant, donc les gens
21 faisaient tout pour que leur candidat gagne.

22 Q. Et dans cette région de Korhogo, comment se passent les choses, à ce moment-là ?

23 R. C'est ce que je viens de dire. J'ai dit que les choses se passaient avec des tensions
24 très élevées, parce que c'était le... c'était « le dernier » part des candidats. Il fallait
25 que les gens... tout le monde fasse de « leur » possible pour que leur candidat reste
26 le vainqueur.

27 Q. Et comment s'exprime cette tension — si vous pouvez peut-être informer la
28 Chambre ?

1 R. La tension que je vous ai dit, qui était très élevée, c'est que les supporteurs de
2 chaque candidat ont voulu à tout prix que leur militant « est » sorti voter plus pour
3 que leur candidat soit le gagnant.

4 Q. Où avez-vous voté ?

5 R. Moi, je n'ai pas pu voter ce jour, puisque je pouvais pas voter à Korhogo.

6 Q. Donc, au moment du 28 novembre, la journée même du vote, vous êtes à Korhogo,
7 mais vous ne pouvez pas voter là ?

8 R. Mm-mm.

9 Q. Vous deviez voter à quel... quel endroit ?

10 R. Je crois je devais voter à Mankono, je crois.

11 Q. Vous quittez Korhogo quand, par rapport au 28 ? Est-ce que le 28, vous êtes resté
12 sur place ? Est-ce que vous... vous... Vous faites quoi ?

13 R. J'ai quitté Korhogo... J'ai quitté... J'ai quitté Korhogo, je crois bien, le matin même.
14 On n'avait pas encore fini les... les élections et les résultats.

15 Q. Et vous vous déplacez comment, à ce moment-là ?

16 R. Ce jour, parce que la tension était trop, trop montée, et les gens nous faisaient...
17 peut-être, croient qu'on allait nous attaquer à Korhogo, et tout ça, qu'il fallait quitter
18 Korhogo. Il fallait plus rester.

19 C'est comme ça que nous sommes partis de Korhogo. Je crois que l'équipe, le
20 directeur de campagne est parti par avion. Les autres, d'autres ont pris leur voiture.
21 Moi, je suis passé par... par plusieurs villes du Nord, jusqu'à sortir pour rejoindre
22 Abidjan.

23 Q. Pourquoi pensiez-vous que vous étiez pour être attaqués ?

24 R. C'est les informations que nous, on recevait. C'est les informations qu'on... on
25 nous (*phon.*) recevait, puisque nous, nous étions les responsables de campagne du
26 Président Laurent Gbagbo, et on était chez... dans la région et dans le village de son
27 directeur de campagne. Donc, il fallait vraiment partir ; c'était pas prudent de rester.
28 Donc, je crois que quand le... le directeur de campagne aussi, lui, il a fini de voter,

1 tout... tout le monde a pris la route — je crois bien.

2 Q. Il s'agissait donc d'informations que vous aviez reçues ?

3 R. Oui.

4 Q. Est-ce que ces informations se sont matérialisées de quelque manière que ce soit, à
5 ce moment-là, alors que vous vous trouvez à Korhogo ?

6 R. Non, non. Mais on sentait un engouement vraiment pas... pas trop sécurisant
7 pour nous, quoi. Donc, il fallait partir. Mais il n'y a rien qui est... qui est fait devant
8 moi.

9 Q. Donc, M. Malik était de la région... M. Issa Malik était de la région de Korhogo.
10 Vous, vous êtes, à ce moment-là, de la région de Mankono.

11 Pourquoi... Peut-être vous pourriez expliquer à la Chambre pourquoi est-ce que
12 vous étiez dans l'équipe de M. Issa Malik, et peut-être l'équipe... et vous n'étiez pas
13 partie de l'équipe de Mankono, vu que Mankono, c'était votre région, et non
14 Korhogo.

15 R. Oui, mais il n'y a rien de grave à ça. J'ai choisi d'être dans l'équipe de
16 D^r (*phon.*) Malik pour mieux le soutenir dans sa région à lui, qui était important, qui
17 était grand, qui était vaste, pour les élections. Et il avait aussi besoin de mon soutien,
18 c'est pour cela que j'étais avec lui.

19 Q. Et pourquoi avait-il besoin de votre soutien ?

20 R. Parce que je suis un bon leader.

21 Q. Excusez-moi, j'ai pas bien compris votre réponse, parce que vous dites... Vous
22 êtes un bon leader ou M. Issa Malik est un bon leader ?

23 R. J'ai dit : parce que je suis un bon leader.

24 Q. Quel était votre lien, outre le fait que... la réponse que vous venez de donner, que
25 vous étiez un bon leader, avez-vous un lien particulier avec la région de Korhogo ?
26 Est-ce que... Quand vous dites : « Il avait le besoin de mon soutien », c'est ce que...
27 c'est ce que j'aimerais que vous puissiez expliquer dans vos propres mots à la
28 Chambre.

1 R. Vous savez, quand vous parlez de liens avec Korhogo, j'avais des liens partout
2 dans le Nord. Et à ma connaissance, je suis quelqu'un qui était beaucoup apprécié,
3 qui était aimé aussi par les gens de la région. Et je crois que je pouvais apporter un
4 plus dans ma façon de convaincre et parler à la population pour soutenir le
5 Président Gbagbo. Et je pense que c'était important pour le directeur de campagne.

6 Q. Et c'est... Et encore une fois, je comprends que... parce que je veux que la
7 Chambre comprenne bien, c'est quoi ces liens que vous pouviez avoir avec le Nord,
8 la région de Korhogo ?

9 R. Bon, je vais... Peut-être comme moi-même je suis du Nord, j'ai toujours dit que je
10 suis du Nord, tous mes enfants sont du Nord, mon épouse était du Nord, donc je
11 pense que ça... ça joue aussi à ça. Ça joue dans... dans la campagne.

12 Q. D'accord.

13 Vous rentrez sur Abidjan. L'atmosphère est comment, à Abidjan, à ce moment-là,
14 lorsque vous arrivez ? Vous dites qu'il y a des... vous sentez des tensions, c'est
15 palpable, à Korhogo. Vous recevez des informations. Vous prenez la route, vous
16 rentrez sur Abidjan.

17 Maintenant, lorsque vous avez... arrivez à Abidjan, l'atmosphère, décrivez-nous
18 l'atmosphère. C'est comment ?

19 R. Je pense que je suis arrivé à Abidjan le soir. Les résultats n'étaient pas encore
20 sortis. Bon, je pense que tout était calme. On attendait les résultats, je pense bien.

21 Q. Vous dites que tout est calme, à votre connaissance.

22 Sans vouloir être suggestif, y a-t-il des restrictions de mouvement, à votre
23 connaissance, à ce moment-là, soit sur Abidjan ou le territoire, quand vous dites que
24 vous avez pris la route le soir, et ainsi de suite ?

25 R. Non, je dis je suis rentré je, crois bien, le soir. Je suis rentré à Abidjan bien (*phon.*)
26 le soir. Et je vous ai dit que la ville était calme et que tout le monde attendait les
27 résultats.

28 Q. Est-ce que la situation est demeurée calme à Abidjan au moment où... dans les

1 jours qui suivent ? Décrivez-nous un petit peu comment se... Décrivez-nous la
2 situation à Abidjan à partir du 28 et dans les jours qui suivent.

3 R. Après les élections, tout le monde attendait les résultats. Bon, la ville, les gens
4 allaient, les gens venaient. C'était encore calme, « jusqu'à que » les résultats ont
5 commencé... ça a commencé à être donné. Au fur et à mesure que les résultats
6 venaient, les gens donnaient les résultats, jusqu'à... En fin de compte, « toutes » les
7 résultats n'ont pas été donnés à la date indiquée et l'heure à laquelle la commission
8 indépendante, qui était chargée des résultats, ne pouvait plus donner les résultats,
9 puisque minuit était déjà arrivé...

10 Donc, lui, M. Youssuf Bakayoko, ne pouvait plus donner les résultats du dernier tour
11 des élections. Donc, il fallait maintenant passer à la Cour constitutionnelle. Et c'est
12 là-bas les résultats devaient être donnés. Et je crois que c'est là la tension a
13 commencé.

14 Q. Alors, on va prendre ça une étape à la fois.

15 Vous avez mentionné, maintenant, la Commission électorale indépendante, dont
16 M. Youssuf Bakayoko était le leader.

17 M. MacDONALD (interprétation) : Monsieur le Président, serait-il possible de...
18 d'éteindre l'écran qui est derrière le témoin ?

19 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Je ne sais pas si cela est
20 possible. Je crois que c'est possible, effectivement.

21 Oui, très bien. C'est éteint.

22 M. MacDONALD (interprétation) : Merci beaucoup, parce que...

23 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Est-ce que cela vous irritait
24 de vous voir vous-même ?

25 M. MacDONALD (interprétation) : Non, je ne réagirai pas à cela.

26 Je vois qu'il y a différents participants derrière le témoin, et c'est distrayant. Je viens
27 tout juste de le constater.

28 J'imagine que le fait de me voir à l'écran ne m'a pas tellement dérangé, mais bon, je

1 n'en dirai pas plus.

2 Q. (*Intervention en français*) Revenons à votre témoignage.

3 Parlez-moi un peu de la... ce que vous savez de la Commission électorale
4 indépendante. La question peut sembler vaste, mais c'est pour vous permettre de...
5 de vous exprimer librement et à votre propre rythme sur c'était quoi, c'était quoi son
6 objectif, c'était quoi son but, son rôle, que fait-elle durant la campagne électorale,
7 durant la... les... la question des résultats. Vous avez... vous avez l'opportunité de
8 nous expliquer un petit peu dans vos propres mots.

9 R. O.K. Merci, Monsieur le Procureur.

10 La commission indépendante pour organiser les élections, le rôle du président, le
11 rôle même de cette organisation, est d'organiser les élections en Côte d'Ivoire,
12 partout, que ça soit les élections présidentielles, députés, mais c'était leur rôle
13 d'organiser les élections. Et son rôle, c'est d'envoyer des bureaux et des
14 représentants... de leurs bureaux pour surveiller les élections.

15 Et quand les élections sont « faits », que les gens finissent de voter, jusque le soir, les
16 urnes sont comptées dans la région par des représentants de cette structure, les
17 représentants des deux différents candidats qui sont là pour surveiller, aussi, eux, les
18 surveillants. Et il y avait d'autres organisations internationales qui « est » venues
19 pour surveiller les élections.

20 Au fur et à mesure, les résultats lui parviennent sur Abidjan, et il y avait un
21 porte-parole qui donnait les résultats à la population selon l'arrivée des résultats.

22 Voici était (*phon.*) le rôle de cette organisation qui était mise en place.

23 Q. D'accord.

24 Donc, il y a une structure au sein de la commission électorale — vous en avez... vous
25 venez de le mentionner. Vous dites qu'il y a des représentations, ils s'occupent donc
26 d'organiser les élections.

27 J'aimerais que vous expliquiez, peut-être brièvement, juste revenir sur une question
28 de précision : au moment de... du... du décompte des urnes, il y a donc... vous

1 mentionnez un représentant de la commission électorale. C'est bien cela ?

2 R. Oui.

3 Q. Il y a également un représentant du candidat, M. Gbagbo, et un autre
4 représentant du candidat, M. Ouattara. C'est bien cela ?

5 R. Oui.

6 Q. Et vous dites également qu'il y a des... d'autres personnes présentes. Qu'est-ce
7 que vous voulez dire par-là ?

8 R. Je vais...

9 Q. C'est qui, ces personnes ?

10 R. Je vais parler des organisations... internationales qui viennent pour surveiller les
11 élections, le bon déroulement des élections. C'est de ceux-là que je parle.

12 Q. Et pour que la Chambre comprenne bien, c'était qui, ces... ces organisations ?
13 Est-ce que vous êtes capable de nous nommer leurs noms ? Pas... pas les personnes.
14 Le nom des organisations que ces personnes représentaient, donc les organisations
15 sur le terrain, quoi.

16 R. Je ne peux pas te donner le nom de ces organisations, mais il y en avait plusieurs.
17 Il y en avait des organisations qui venaient... qui venaient de l'Union « européen »,
18 de l'Union « africain », il y avait des organisations qui venaient de... d'autres ONG,
19 d'autres structures pour surveiller les élections et donner des... donner leur point de
20 vue si c'est fait dans la transparence ou dans la non-violence. Mais je peux pas te
21 citer les noms — il y en avait tellement.

22 Q. Donc, il y avait beaucoup, beaucoup d'organisations sur le terrain ?

23 R. Oui.

24 Q. Selon vous, qui « était » sur le terrain, vous êtes présent, au moment où le vote se
25 déroule, parce que je comprends que vous, vous quittez, vous êtes sur la route, le 28,
26 mais où sont-ils, ces personnes, au moment du déroulement du vote durant la
27 journée du 28 novembre, lorsque vous êtes à Korhogo ?

28 R. Il y a d'autres qui étaient dans la commune de Korhogo, dans la ville même. Et

1 quelques-uns quand on a... nous sommes sortis un peu tourner, pour voir dans les
2 villages, dans les différentes villes, il y en a qu'on... on n'a pas vus dans les... dans
3 les autres bureaux. Mais au sein de Korhogo, il y en avait partout (*phon.*), des gens
4 qui faisaient de bureau par bureau, qui tournaient pour vérifier si les choses se
5 passaient bien.

6 Q. Et selon ce que vous, vous avez pu observer, comment se déroulaient les choses, à
7 ce moment-là ?

8 R. Comme je vous ai dit, nous, on n'a pas trop duré à Korhogo. Mais quelques
9 bureaux que nous, on allait assister, c'était juste un peu calme. C'était calme.

10 Q. Donc, à ce moment-là où vous les avez vus, ça se passait bien ?

11 R. Mm-mm.

12 Q. Vous avez mentionné... vous avez mentionné, vous avez fait allusion tout à
13 l'heure à un porte-parole de la Commission électorale indépendante.

14 Est-ce que... est-ce qu'on est... est-ce que vous êtes capable d'identifier cette
15 personne-là, juste pour qu'on situe bien, qu'on comprenne bien de qui on... on parle
16 au juste ?

17 R. Je peux vous donner le nom de sa famille : c'est un certain Bamba, mais je ne peux
18 pas vous donner tout son nom complet.

19 Q. Est-ce qu'il s'est exprimé en tant que porte-parole, publiquement, à ce moment-là,
20 dans... au moment du... après le 28 novembre ?

21 R. Oui, c'est lui qui donnait les résultats que la Commission lui remettait.

22 Q. Et où avez-vous vu ça, vous ? Où étiez-vous ?

23 R. J'ai vu ça à la télé.

24 Q. Pourriez-vous décrire, quand vous l'avez vu à la télé... Premièrement, vous
25 l'avez-vu combien de fois à la télé ?

26 R. Mais, je crois qu'il passait chaque fois que les résultats venaient.

27 Q. Où était-il, lorsqu'il donnait ces résultats, physiquement ?

28 R. Il était à Abidjan, au siège de la Commission électorale.

1 Q. Et le siège de la Commission électorale se trouvait à quel endroit ?

2 R. Aux Deux Plateaux.

3 Q. Donc, le quartier des Deux Plateaux ?

4 R. Mm-mm.

5 Q. Vous avez mentionné précédemment, hier, dans votre témoignage, que
6 M. Damana Pickass était l'un des membres de cette Commission électorale
7 indépendante.

8 Est-ce que vous avez... avez-vous vu, durant les jours qui suivent et dans l'attente
9 des résultats, est-ce que vous avez vu M. Damana Pickass et le porte-parole à la télé
10 en même temps ?

11 R. Oui, je les ai vus à la télé en même temps.

12 Q. Pourriez-vous expliquer à la Chambre ce que, à ce moment-là, vous voyez,
13 lorsque vous êtes à la télé... lorsque vous regardez la télé — pardon ?

14 R. Lorsque ça a été annoncé que le porte-parole de la CI devait venir donner les
15 résultats, nous étions en train de... chacun de nous, disons, presque toute la Côte
16 d'Ivoire était devant la télé, chacun prenait note.

17 Lorsque le monsieur a commencé à donner les résultats, arrivait M. Damana Pickass
18 et... Il y avait les journalistes, il y avait tout le monde. Et puis il y a, je crois, il y avait
19 un autre... le directeur du cabinet, aussi, du ministre de l'Intérieur, qui était là —
20 c'est son nom que j'ignore.

21 C'est ainsi qu'ils ont trouvé que les résultats que M. Bamba, le porte-parole de la
22 Commission, était en train de donner, ce sont des résultats qui ne sont pas passés par
23 la Commission. D'après le système, quand les résultats arrivent, je crois qu'il y a la
24 Commission qui doit siéger pour valider, avant que le porte-parole vienne annoncer.
25 D'après ce qui s'est passé, ce qu'on a vu en direct, c'est que les résultats que
26 M. Bamba était en train d'annoncer, c'est des résultats qui étaient arrivés mais qui
27 n'étaient pas valides, « n'étaient » pas été validés par la Commission qui devait
28 siéger.

1 Donc, c'est ainsi qu'il y a eu des disputes. Et c'est comme ça M. Damana Pickass a
2 saisi les documents devant le porte-parole de la Commission, il a pris, il est parti.
3 C'est comme ça, ça s'est passé. Ce sont les faits, et c'est ce qui s'est passé.

4 Q. Très bien.

5 M. MacDONALD (interprétation) : Je vais maintenant demander à avoir la main, et
6 nous allons présenter une petite vidéo que vous trouvez CIV-OTP-0047-0820. Cette
7 vidéo est associée à une transcription, CIV-OTP-0048-1167. Je répète les quatre
8 derniers numéros : 1667.

9 Cette vidéo fait référence aux propos récents de témoins.

10 Je vois M^e O'Shea qui doit... va se mettre debout.

11 M^e O'SHEA (interprétation) : Oui, pas d'objection.

12 M. MacDONALD (interprétation) : Merci.

13 M. LE GREFFIER (interprétation) : Monsieur MacDonald, cette information est-elle
14 publique ?

15 M. MacDONALD (interprétation) : Oui.

16 (*Intervention en français*) On m'informe qu'il faut se placer sur *Evidence 2*.

17 Q. Alors, Monsieur... Monsieur le témoin, juste... Monsieur le témoin, avant qu'on
18 vous... on voie, ou on projette... À ce moment-là, lorsque vous dites que ça passe,
19 vous voyez ça à la télé, vous regardez quelle station télé ?

20 R. La RTI, télé de Côte d'Ivoire.

21 Q. Donc, la RTI, je comprends que c'était la télévision...

22 R. Ivoirienne.

23 Q. ... nationale ? C'est ça ?

24 R. C'est ça.

25 Q. Très bien.

26 Alors, on va présenter la... la vidéo ; ça dure quelques minutes.

27 (*Diffusion d'une vidéo*)

28 M. MacDONALD : Excusez-moi.

1 Q. Monsieur le témoin, je vais en profiter pour que... juste arrêter. Je vais vous
2 demander de... d'identifier, donc, quelques personnes qu'on peut voir sur « le »
3 vidéo. Je m'excuse, j'avais pas planifié de le faire immédiatement, mais aussi bien de
4 le faire pendant qu'on est au début de la projection.

5 Pourriez-vous nous indiquer, Monsieur, dans un premier temps, le porte-parole de
6 la CEI ? C'est la personne qui est assise, évidemment — je vous apprends rien, là.

7 R. Oui, merci. Oui.

8 Q. Et vous avez... Vous... C'est Monsieur... Quel est son nom, à nouveau ?

9 R. Oui. C'est lui que j'ai nommé tout à l'heure, M. Bamba.

10 Q. D'accord.

11 R. Mais son nom vient d'être dit, c'est M. Bamba Yacouba. C'est bien lui.

12 Q. D'accord.

13 Et la personne à droite, avec la chemise noire, complètement à droite de l'écran, qui a
14 un doigt, là, ici, juste à sa chemise, la chemise noire, pantalon beige, à l'écran, que je
15 vois ?

16 R. C'est M. Damana Pickass.

17 Q. Donc, M. Damana Pickass.

18 Et la personne à gauche, complètement en complet cravate ?

19 R. C'est le directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur.

20 Q. Est-ce que vous vous rappelez de son nom, à ce monsieur, à ce moment-ci ?

21 R. Excusez-moi, je me rappelle pas de son nom.

22 Q. D'accord. Très bien.

23 Alors, on va continuer avec la projection.

24 M. MacDONALD (interprétation) : Tout allait parfaitement jusqu'à présent. Enfin, je
25 le pensais.

26 *(Intervention en français)* Alors, continuons avec la projection, s'il vous plaît.

27 *(Diffusion d'une vidéo)*

28 Nous avons un petit peu de mal avec Transcend, malheureusement, Madame,

1 Messieurs les juges, donc j'ai du mal à suivre la transcription. Mais enfin, nous
2 pouvons poursuivre, et je pense que le problème sera résolu d'ici cet après-midi.

3 Monsieur, je vais être obligé de changer de micro. Ma console... ma... ma console ne
4 fonctionne plus.

5 Q. Monsieur le... Monsieur le témoin, cet événement, est-ce que vous vous rappelez
6 de la date à laquelle cet événement s'est produit ?

7 R. Vraiment, la date juste, je ne me souviens pas. Mais c'était après les élections de
8 deuxième tour, je crois bien. Mais la date, je ne me souviens pas du tout. Vraiment,
9 veuillez m'excuser.

10 M. MacDONALD : Est-ce que les... mes collègues sont prêts à faire une admission
11 qu'il s'agit du 30 novembre 2011 ? Pensez-y, réfléchissez, et on pourra revenir cet
12 après-midi. Comme ça, ça peut aider pour la reste... la suite des choses.

13 Q. Alors, Monsieur le témoin, continuons dans la chronologie des événements, au
14 moment des résultats.

15 Suite à cet incident où, carrément, il semble y avoir affrontement, si je peux utiliser
16 « affrontement », pas... entre... au sein même de la Commission électorale
17 indépendante, quel a... quel est l'impact de cet événement sur la vie politique à ce
18 moment-là ou, justement, cette attente des résultats ? Décrivez peut-être à la
19 Chambre, suite... suite à ce que ça, c'est projeté. Là, on voyait, c'était sur *France 24*,
20 mais vous avez mentionné que ça a été aussi projeté à la télévision nationale, donc
21 dans toute la Côte d'Ivoire. Quel est l'impact de cet événement ?

22 R. Mais l'impact est... de cet événement est grave. C'est grave pour un pays qui
23 organise les élections. Et ceux qui devaient donner les résultats des élections sont
24 rentrés déjà... un affrontement de cette façon. C'était pas... vous dis... c'est pas joli à
25 voir. Et ce n'était pas du tout bien pour la population, parce que là, ça commençait à
26 monter la tension de cette façon de se comporter. Mais il se trouvait déjà, même... au
27 sein même de la Commission, il y avait déjà des problèmes. Parce que pour se
28 comporter jusqu'au... au point, comme ça, où les autres ne reconnaissaient pas le

1 porte-parole, avait pas le droit de venir publier les choses... Parce que « à le » sein
2 même de la Commission, il y avait « une » mécanisme de travail qu'avait un rôle à
3 faire, d'abord, avant de venir donner les résultats. Il me semblait que le représentant
4 du ministère de l'Intérieur reprochait au porte-parole de ne pas respecter la ligne de
5 conduite du règlement intérieur de la Commission. Et c'est ce qui a amené ce que
6 vous avez vu. Donc, les bras-de-fer ont commencé à partir de là. Et sincèrement, ce
7 genre de scène-là n'est pas... n'est pas bon pour un pays où, déjà, la tension même
8 était déjà élevée à un sommet très élevé. C'était pas bon.

9 Q. Donc, il s'agissait de, à ce moment-là, si je comprends bien, de... de ce qu'on a
10 qualifié de l'annonce de résultats provisoires de la Commission électorale
11 indépendante. Est-ce que vous vous rappelez de ça ?

12 R. Oui, Monsieur le Procureur. C'étaient les résultats provisoires.

13 Q. De la Commission...

14 R. De la Commission.

15 Q. De la Commission.

16 R. Excusez-moi.

17 Q. Donc, c'étaient... ce n'étaient pas encore les résultats finaux ou... de la
18 Commission électorale. Ce n'étaient simplement que des résultats provisoires qui
19 étaient mentionnés.

20 Par la suite, comment se déroulent les choses, à ce moment-là, à partir de là, au sein
21 même de la Commission électorale indépendante, si vous le savez, à votre
22 connaissance, selon ce que vous pouvez observer, en étant, si je comprends bien, à
23 Abidjan ?

24 R. Comme... comme vous l'avez dit, c'étaient des résultats provisoires qui venaient
25 et qui étaient en train d'être annoncés un peu, un peu. Mais, comme je n'étais pas un
26 représentant d'un parti au sein des autres organisations, je n'étais pas dans leur...
27 dans leur bureau, dans leur système de mécanisme. Je pourrais pas vous dire quelles
28 étaient les décisions qui étaient prises et qu'est-ce qui s'est passé à l'intérieur de cette

1 Commission, puisque j'étais loin de cette Commission, Monsieur le Procureur.

2 Sincèrement, tout honnêtement, ce... ce que je vous ai dit, c'est... c'est la limite de ce
3 que je savais.

4 Q. Mais... Je comprends, vous n'étiez pas au sein de la Commission, c'est tout à fait
5 normal, vous pouvez pas nous expliquer, mais...

6 Juste un instant.

7 Mais, comment ça se répercute, à ce moment-là, dans la vie de tous les jours, ou dans
8 les... dans les... dans les jours qui suivent, pardon, cet événement et l'attente des
9 résultats ? Comment... Décrivez-nous l'atmosphère, en d'autres mots, selon votre
10 perspective, ce que vous avez pu observer.

11 R. Je crois que je l'avais déjà dit, mais si vous voulez, je vais donner les détails. Ce
12 n'est pas bon, j'ai dit. Ce n'est pas bon, ce genre de... d'image pour la population qui
13 est allée voter, qui attend les résultats. Et chacun attend les résultats, ça veut dire...
14 positifs, de son candidat.

15 Et on s'est rendu compte, et les gens, tous les Ivoiriens, tout le monde se rend
16 compte qu'il y a un problème qui ne va pas au sein de cette structure. Les gens « sont
17 rendu compte » que M. Yacouba Bamba, peut-être, était un sympathisant ou un... un
18 supporter de M. Alassane, et M. Damana Pickass... était un sympathisant, un
19 supporter de M. Laurent Gbagbo. Et chacun a voulu défendre les intérêts, peut-être,
20 de leur candidat.

21 Mais comme je vous ai dit, c'était pas bon, ça fait monter la tension, au sein même de
22 la population, dans la ville d'Abidjan, sur toute le... sur... sur... partout en Côte
23 d'Ivoire, ce genre de scène là. Et comme je vous ai dit, c'était important que ça, là,
24 ne... ne passait pas. D'abord, c'était pas bonne image, même, puisque toutes les...
25 les chaînes, *France 24*, *France Africa*, tout le monde en parlait. On présentait. C'était
26 pas... Sur le plan de démocratie, même, n'était pas bon, c'était pas la démocratie,
27 c'était pas intéressant.

28 Q. Vous venez de mentionner que ça a fait monter la tension. Alors, justement,

1 comment réagit... Et on va se concentrer pour le moment à Abidjan, c'est là où vous
2 êtes. Comment réagit la population face... Comment cette tension-là...
3 Décrivez-nous la tension.

4 R. Quand je... je vous parlais de la tension, c'est de la tension, des paroles à parole,
5 ce que les gens disaient. Chacun raconterait la chose de sa façon qui peut l'arranger
6 lui-même. C'est ce que je veux dire, ça. Ce genre de chose, au niveau même de
7 l'esprit, au niveau du comportement, ça... c'est ça je veux te dire, ça montait la
8 tension, parce que chacun prenait maintenant des positions intentionnelles par
9 rapport à... à ce genre de chose. C'est ça, c'est de cette tension que je veux te parler.

10 Parce que ça allait, plus tard... peut-être c'est ce qui a... a créé les... Il n'y avait plus
11 de confiance. Personne n'avait plus confiance à quelqu'un ni à « aucun » structure.

12 Je pense, moi, ça, c'est à ma connaissance, c'est mon expertise à moi. Même si c'est...
13 Excusez-moi, même si c'est moi qui étais un candidat, je n'allais plus avoir confiance
14 en cette structure que... avec cette scène que j'ai assisté. Ça a déjà prouvé qu'il y
15 avait trop de problèmes au sein de... de cette Commission. Donc, je pense que les
16 candidats n'avaient plus... que ça soit le candidat M. Laurent Gbagbo, le candidat
17 M. Alassane, je vais plus avoir confiance en cette structure, parce qu'il y avait déjà
18 des problèmes pour donner les résultats.

19 C'est ce que je voulais dire, Monsieur le Procureur. Je sais pas si vous m'avez
20 compris ou bien... la Cour m'a compris.

21 Vous soulevez d'autres questions pour que je puisse me faire comprendre mieux,
22 je... Vous la posez, je vais voir si je me suis fait comprendre.

23 Q. Vous vous faites très bien comprendre, n'ayez crainte.

24 Vous dites que la tension, et je vais relire aux pages... à la page 44 du *transcript*, à
25 partir de la ligne 25 : « C'est ça que je veux dire, ça montait la tension, parce que
26 chacun prenait maintenant va... ou sa position intentionnelle. » Il y a peut-être une
27 erreur sur le *transcript*, là, mais essentiellement, je comprends que vous dites :
28 chacun prenait une position intentionnelle.

1 Vous voulez... Qu'est-ce que vous voulez dire par ça, une « position
2 intentionnelle » ?

3 R. Peut-être c'est le mot qui fait la différence à ce que je viens d'expliquer,
4 « intentionnel ». Je vais parler de la confiance même de cette structure, que ça soit
5 un... les sympathisants ou... les sympathisants de M. Alassane Ouattara, ou les
6 sympathisants de M. Laurent Gbagbo, il n'y avait plus de confiance en cette
7 structure, donc chacun se méfiait, chacun prenait... prenait... prenait leur ligne
8 contre cette structure. C'est ce que je voulais dire, et c'est ce que j'ai dit. Maintenant,
9 peut-être, c'est le mot qui change à « mon » pensée ou à... à ce que je voulais dire.
10 Mais ce que je veux dire, que c'est cette image, tout le monde l'a vue, elle n'était pas
11 « bon », elle n'était pas « bon », même pour la Côte d'Ivoire. Elle n'était même pas
12 « bon » pour les élections. Ça, c'est ce que je veux dire.

13 Q. Très bien.

14 Où était à ce moment-là le... Je comprends que M. Gbagbo avait une résidence
15 présidentielle. Elle est dans quel quartier, en passant, cette résidence ?

16 R. Vous voulez dire où il dort ?

17 Q. Où il dort, oui.

18 R. C'est à Cocody.

19 Q. Donc, la résidence est à Cocody. On reviendra éventuellement.

20 R. Oui.

21 Q. Et à votre connaissance, à ce moment-là, M. Ouattara se trouve à quel endroit, au
22 moment de l'attente du résultat des élections ?

23 R. Vous savez, à ma connaissance, je sais que le QG de M. Ouattara était aussi à
24 Cocody, mais était à l'hôtel du Golf. Mais où lui-même il était, moi, je sais pas,
25 personne savait où lui était. Je sais pas. Mais je sais que son QG se trouve à... à
26 l'hôtel du Golf à Cocody.

27 Q. Donc, quand vous dites le QG, vous dites le quartier général, quand vous faites
28 le... vous faites référence au quartier général, est-ce que vous faites référence au

1 quartier général du RDR ou du RHDP ou...

2 Laissons le Golf de côté, pour le moment — on y vient.

3 Mais juste pour, dans un premier temps, savoir, le quartier général du RDR, où se
4 trouvait-il ?

5 R. C'est... c'est RHDP.

6 Q. Savez-vous le nom de la rue ?

7 R. Non.

8 Vous voulez savoir où se trouve le siège des RDR, ou le quartier... ou le quartier
9 général de campagne ? Parce que c'est ce qu'il faut... Il faut être plus « précise ».

10 Parce que quand vous parlez des RDR, si vous voulez savoir où se trouvait le siège
11 des RDR, ça se trouvait à Cocody, non loin de la *Pisam.

12 Maintenant, si vous voulez parler du quartier général de campagne, ça se trouvait à
13 Cocody, mais plus loin, à l'hôtel du Golf.

14 Parce qu'il faut que je sache de quel quartier... quel QG vous voulez savoir.

15 Q. C'est de très intéressantes précisions que vous donnez. Alors, justement, on va...
16 on va les prendre tranquillement.

17 Le quartier général du RDR, vous dites, se trouvait près de la *Pisam, donc, qui est
18 l'hôpital, n'est-ce pas ?

19 R. Oui.

20 Q. À Cocody.

21 R. Oui.

22 Q. Et vous dites qu'il y a... le quartier général de campagne de M. Ouattara se
23 trouvait à l'hôtel du Golf ?

24 R. Oui.

25 Q. O.K.

26 Le quartier général du RHDP se trouvait dans quel quartier, et la rue, même, si vous
27 savez ?

28 R. C'est à Cocody. Le... le quartier... le... le QG de RHDP que vous me demandez,

1 c'était le... l'ancien parti. C'était l'ancien QG du PDCI qui s'est transformé en RHDP,
2 qui est à Cocody, non loin de l'église Saint-Jean.

3 Q. D'accord.

4 Donc, revenons à M. Youssuf Bakayoko, le président de la Commission électorale
5 indépendante.

6 Avez-vous été témoin si, oui ou non, il a annoncé aussi le résultat de la Commission
7 électorale indépendante, les résultats des élections, selon... les résultats de la
8 Commission électorale indépendante ?

9 R. Définitifs ?

10 Q. Oui.

11 R. Il n'a pas pu annoncer les résultats définitifs.

12 Q. Pourquoi ?

13 R. Parce que, selon les règles de la Commission, je crois, et de la Constitution
14 ivoirienne, je crois qu'il avait quelques jours, il avait jusqu'à minuit pour donner les
15 résultats définitifs et annoncer les résultats, qui a gagné provisoire. Et je crois qu'il
16 n'avait pas pu obtenir tous les résultats.

17 Donc, pour ces raisons, il « a » lui-même venu faire une conférence de presse qu'il
18 avait jusqu'à minuit pour annoncer — c'était avant minuit —, et qu'on a qu'à
19 attendre jusqu'à minuit. Et on a attendu jusqu'à minuit. Il est venu annoncer qu'il ne
20 peut pas donner tous les résultats, parce qu'il n'a pas tous les résultats. Donc, il va
21 donner la responsabilité à la Cour constitutionnelle.

22 Q. Alors, justement, revenons à cette présence de M. Bakayoko à la télé, quelques
23 minutes avant minuit. Vous avez vu ça à la télé ?

24 R. J'ai vu ça à la télé ivoirienne, RTI.

25 Q. Vous rappelez-vous ce qu'il a dit à ce moment-là, avant l'heure de minuit ? Vous
26 rappelez-vous des détails de ce qu'il a dit ?

27 R. Bon, si je me souviens bien, je peux pas trop rentrer dans les détails, mais je sais
28 qu'il avait dit qu'on devait être patients, et qu'il n'était pas encore minuit, et que les

1 résultats sont en train d'être analysés, et c'est en train de venir. Attendons minuit
2 avant qu'il puisse donner sa décision. Je crois c'est ce que j'ai dû entendre.

3 Q. D'accord.

4 Mais a-t-il annoncé des résultats, à la fin, au-delà de minuit ?

5 R. Qui ? M. Youssuf ?

6 Q. Oui.

7 R. Non, je crois pas. Sincèrement, je crois pas. Je fais pas attention à ça, mais je crois
8 pas, puisqu'il n'avait plus le... ce n'était plus son rôle, selon le... la Constitution.

9 Q. D'accord.

10 Selon la Constitution, je comprends qu'il ne pouvait pas, à ce moment-là, annoncer...

11 Vous dites que c'était après minuit. Il était forclos, selon votre témoignage. Et donc...

12 Mais ma question est plus : il fait quoi, par la suite, M. Bakayoko, à votre
13 connaissance ? Il se passe quoi avec la CEI, à ce moment-là, par la suite, une fois
14 passé minuit et avant qu'on arrive à la... la... la... au Conseil constitutionnel ?

15 R. Sincèrement, je... je fais pas... je sais pas. Après que je... je l'avais suivi où il a
16 annoncé, après chose, moi, je... j'ai plus suivi, après, ce qu'il a fait.

17 Q. O.K.

18 Alors, vous n'avez pas suivi. Est-ce que vous avez appris, toutefois, ce qu'il avait
19 fait ?

20 R. Non, Monsieur le Procureur, j'ai pas fait attention.

21 Q. D'accord.

22 Qui est le... Pourriez-vous nous nommer, à votre connaissance, si... le président de
23 la Commission... pardon, le président du Conseil constitutionnel, son nom ?

24 R. J'ai son nom... Je n'arrive pas... Je vois... Enfin, bon, je vous donne son... Non,
25 j'ai le nom, mais je n'arrive pas...

26 Q. Ça va. On... on... on va poursuivre.

27 R. Oui, on poursuit.

28 Q. Est-ce que, vous, vous l'avez vu à la télé ou en personne ?

1 R. Oui, à la télé, oui.

2 Q. Dans cette période-là.

3 R. À la télé.

4 Q. Oui, vous l'avez vu à la télé ?

5 R. Oui.

6 Q. O.K.

7 Dans quel contexte ? Décrivez-nous ce que vous avez vu à la télé.

8 R. Il est venu pour annoncer les résultats après. C'est les résultats qu'il a annoncés,
9 où il a commencé à donner les résultats, des résultats que, lui, il avait, qu'il y avait
10 des villes, il y avait des villes au nord, il y avait des villes où il y avait des problèmes,
11 que ces résultats-là étaient annulés.

12 Il a fini de donner les raisons de ce qui se passait dans les différentes villes. Tout ça,
13 il a annulé les résultats de ces villes. C'est des grandes villes.

14 Et puis, pour finir, maintenant, il a donné les résultats que les... les élections étaient
15 gagnées par le Président Laurent Gbagbo. Et il a donné les résultats, il a donné
16 même les chiffres, je crois. Je me souviens pas bien des chiffres, mais il a donné tout.

17 Q. Et cette annonce, donc, elle est faite à la télévision nationale ?

18 R. Nationale et internationale. Il y avait plusieurs... Il y avait plusieurs journalistes.

19 Q. Est-ce qu'avant qu'il annonce les résultats comme tels, officiels, donc, de la... du
20 gagnant des élections, est-ce que vous l'aviez vu, le président du Conseil
21 constitutionnel, avant, à la télé ?

22 R. Non, je ne crois pas. Franchement. J'ai « un » bonne mémoire, je crois pas. Je crois
23 pas.

24 Q. Où étiez-vous lorsque, donc, les élections sont annoncées à la télé ? Où
25 étiez-vous ?

26 R. Je pense que j'étais à la maison, ou j'étais chez un ami. À la maison ou chez un ami,
27 je crois. On était en train de... on était en train de regarder.

28 Q. Et par la suite, vous faites quoi ? C'est quoi, votre réaction ? Qu'est-ce que vous

1 faites, où allez-vous, comment réagissez-vous ?

2 R. On est allés danser. On était contents. On a... on s'est éclatés de joie. C'est notre
3 Président qui avait gagné, donc ça a été annoncé par la Cour constitutionnelle. Donc,
4 on était heureux, on a dansé, on était contents.

5 Q. Où êtes-vous allé célébrer ?

6 R. Moi, j'ai célébré ça avec des... J'ai célébré ça avec des amis, tout le monde.

7 Q. Et par la suite, est-ce que vous êtes juste resté dans votre coin avec les amis ?

8 Ou... ou est-ce que vous vous êtes promené dans Abidjan ? Où allez-vous ?

9 R. On s'est promenés dans Abidjan pour voir ceux qui étaient contents et ceux qui
10 étaient pas contents. On a tourné. Et puis, bon, quand, maintenant, on devait investir
11 le Président Gbagbo, on s'est retrouvés au bureau, au palais. Moi, j'étais là. On l'a
12 investi.

13 Q. Alors, avant d'arriver à... à l'investiture, ou l'assermentation de Monsieur... de
14 M. Gbagbo, est-ce que vous avez vu, à la télé, comment, justement, dans le... le clan
15 de M. Gbagbo, à la résidence présidentielle, comment les... on a réagi ? Est-ce que
16 vous avez vu ça ?

17 R. Oui, j'ai vu.

18 Q. Pouvez-vous nous décrire ?

19 R. J'ai vu la joie, tous ceux qui partaient le féliciter, qui le... qui le saluaient, qui
20 étaient heureux. Tout le monde était heureux, comme moi, j'étais heureux aussi. Et
21 tous les sympathisants. C'est normal. C'est comme un match de football entre deux
22 équipes : quand une équipe perd et que l'autre équipe gagne, c'est tout à fait normal
23 les supporters crient de joie et de victoire. Tous... tous ceux qui étaient
24 sympathisants du Président Laurent Gbagbo, qui le soutenaient, sont allés le
25 féliciter. Il y avait même... Blé Goudé est allé le féliciter, qui l'a salué. Il y avait des
26 ministres, il y avait plusieurs personnes, il y avait la famille. Tout le monde allait le
27 féliciter.

28 Q. Est-ce que vous avez reconnu d'autres personnes, à ce moment-là, qui sont allées

1 le féliciter ?

2 R. Après M. Blé Goudé ?

3 Q. Oui.

4 R. Oui.

5 Q. D'autres ministres ?

6 R. Oui, ce que je vous dis : je peux pas te dire... Mais il y avait presque tout le monde.

7 Tout le monde est parti le féliciter.

8 Q. D'accord.

9 M. MacDONALD : Je vais... je vais demander à...

10 *(Intervention en anglais non interprétée)*

11 R. Excusez-moi, Monsieur le Procureur. Je voudrais vous donner le nom du
12 président de la Cour constitutionnelle.

13 Q. *(Intervention en français)* Allez-y.

14 R. C'est Yao N'Dré. Vous voyez que j'ai pas *(phon.)* de mémoire. Je me retrouve
15 souvent... Souvent *(phon.)* l'évolution des questions des choses... me viennent
16 souvent... Hein, Monsieur le Président ? Je crois y a pas mal à ça, hein ? Merci.

17 Q. Très bien.

18 On va... on va... on va continuer avec... Je vais vous montrer la vidéo. Ça aussi, ça a
19 été présenté à la RTI.

20 R. Oui.

21 M. MacDONALD : Est-ce qu'on pourrait appeler, maintenant, la pièce...
22 *(Interprétation)* CIV-OTP-0075-0058. S'agissant de cette vidéo, nous demandons à
23 commencer la diffusion à la minute 0216 et à la poursuivre jusqu'à 3 minutes 58, à
24 peu près... 48 *(correction de l'interprète)*. Donc, la diffusion devrait durer juste un peu
25 moins de deux minutes.

26 *(Diffusion d'une vidéo)*

27 Q. *(Intervention en français)* Juste pour fins de... Le... le monsieur avec le chapeau,
28 vous pouvez confirmer que c'est bien M. Blé Goudé ?

- 1 R. Oui, c'est bien M. Blé Goudé Charles.
- 2 *(Diffusion d'une vidéo)*
- 3 Q. Ce monsieur, est-ce que vous le connaissez ?
- 4 R. C'est son conseiller.
- 5 Q. Est-ce que vous le connaissez par son nom ?
- 6 R. Bernard... Quelque chose comme ça.
- 7 Q. Pardon ?
- 8 R. Il a un nom, Bernard, donc je sais pas quoi.
- 9 Q. O.K. On pourra y revenir plus tard dans votre témoignage...
- 10 R. Oui.
- 11 Q. ... suite à un autre événement.
- 12 R. O.K.
- 13 *(Diffusion d'une vidéo)*
- 14 Q. Donc, cette vidéo ou cet extrait, vous aviez déjà... Est-ce que vous l'avez déjà vu ?
- 15 R. Oui. Je vous ai dit que j'ai regardé tous ceux qui venaient féliciter le Président
- 16 Gbagbo. C'était passé à la télé, à la RTI, la chaîne nationale de Côte d'Ivoire.
- 17 Q. O.K.
- 18 On va... on va poursuivre, maintenant. Vous dites que... vous dites, pardon, qu'il y
- 19 a eu assermentation. Vous dites qu'il y a eu assermentation au... à quel endroit ?
- 20 R. C'était au Plateau, au bureau du Président, palais *(phon.)*... le Président de la
- 21 République.
- 22 Q. Ce qu'on appelle aussi... ou mieux connu sous le nom du « palais présidentiel ».
- 23 C'est bien cela ?
- 24 R. Oui, c'est bien ça.
- 25 Q. Donc, pour les fins de votre témoignage, si on pouvait juste peut-être... Je
- 26 comprends qu'il y a la résidence présidentielle, là où il dormait, et il y avait le palais
- 27 présidentiel, là où il...
- 28 Où étaient ses bureaux ? Dans le palais ?

1 R. Oui, ses bureaux étaient au palais.

2 Q. J'ai été suggestif, un petit peu. Je présume que c'est pas contesté.

3 Où étiez-vous, physiquement, au moment de l'assermentation au palais
4 présidentiel ?

5 R. J'étais au palais. J'étais sur le lieu même.

6 Q. Étiez-vous à l'intérieur ou à l'extérieur ?

7 R. J'étais à... à l'intérieur.

8 Q. C'est dans quelle salle ? Comment on appelle ça, la salle où l'assermentation s'est
9 déroulée ?

10 R. Si j'ai une bonne mémoire, je crois c'est la salle... pas perdus (*phon.*). C'est la salle
11 en bas, où on a l'habitude, le Président a l'habitude de recevoir les diplomates, ou
12 faire des... des rencontres, des réunions avec des gens.

13 Q. La salle des pas perdus. C'est ça ?

14 R. Je crois bien.

15 Q. C'est ce que vous avez dit, n'est-ce pas, « pas perdus » ?

16 R. Oui.

17 Q. Je fais juste répéter ce que vous avez dit.

18 Je vais juste revenir pour une question que j'ai oubliée, pour ce qui est de la
19 résidence. La pièce que l'on voit sur la vidéo, dernier extrait qu'on vient de présenter,
20 là, la pièce 0075-0058, cette pièce où on voit les gens donner l'accolade au... au... au
21 Président, c'est où, ça ?

22 R. C'est chez lui, à la résidence, à Cocody.

23 Q. Et cette pièce comme telle, elle se trouve où ? Et est-ce qu'elle porte un nom ?

24 R. Non, ça porte pas de nom. Dans son... C'est dans... c'est dans son grand salon, en
25 bas.

26 Q. Êtes-vous déjà allé là, vous, dans cette pièce-là, le grand salon, en bas ?

27 R. Si, je suis allé là-bas deux ou trois fois, je crois.

28 Q. Continuons avec l'assermentation.

1 Donc, vous êtes dans cette salle des pas perdus. Et qui est présent ? Décrivez-nous
2 l'atmosphère : qu'est-ce qui se passe, au juste ?

3 R. Bon, vous voyez, quand un Président doit faire... qu'il est élu, qu'on doit faire un
4 serment, il y a les invités, les diplomates. Il y a les diplomates. *Il y a... il y a des
5 présidents des instituts qui sont reconnus, qui se reconnaît au Président Gbagbo. Il y
6 avait des responsables militaires, des gendarmes. Il y avait plusieurs personnes. Il y
7 avait ses ministres. Il y avait la famille. Il y avait tout le monde. Il y avait moi-même.
8 Et maintenant, il y avait le président de la Cour constitutionnelle.

9 Q. Et qu'est-ce qu'il a fait, le Président de la Cour constitutionnelle ?

10 R. Ben, il a fait que lire le droit. C'est un homme... C'est lui, le président de la Cour
11 constitutionnelle. Il devait lire le droit, il a lu le droit.

12 Q. Et M. Gbagbo, à ce moment-là, il fait quoi, lui ?

13 R. Ben, il était là quand il a lu le droit.

14 Q. Évidemment, il était là.

15 R. Voilà. Quand il a lu le droit, vous savez ce qu'on fait à un chef d'État : on l'habille,
16 on le confirme, on le confirme dans... dans la victoire des élections, on le confirme
17 dans ses droits selon la constitutionnelle (*phon.*) du pays.

18 Une minute, j'ai pas fini.

19 Q. Allez-y.

20 R. On le confirme dans ses droits et tout ça.

21 Je crois, aujourd'hui, Monsieur le Président, on essaie de... on... on... je crois... on se
22 mélange pas, hein ? Ça va ? D'autant qu'on se parle entre nous.

23 Q. Ça va ?

24 R. Ça va ? O.K.

25 Donc, on... on le confirme dans ses droits, tout, la victoire, le président de la Cour
26 constitutionnelle doit venir. C'est... c'est dans le cadre de la constitutionnelle (*phon.*)
27 que les choses se faisaient.

28 Et ce jour que je veux vous dire, c'est ce jour que quelqu'un m'a approché — je me

1 souviens pas bien — qui me dit si j'étais informé qu'en même temps, que Alassane
2 était en train d'être investi — ce même jour.
3 C'est là j'ai appris. Moi, sincèrement, je savais pas ce qui se passait. J'ai dit : « Mais
4 comment ? » Il me dit : « Oui, mais ils ont pris Youssouf Bakayoko. Il est là-bas. Il est
5 en train de confirmer aussi la victoire de M. Alassane Ouattara. »
6 Et cette personne, quand il a dit, on était tous deux sortis de la salle où les choses se
7 passaient. Je l'ai dit : « Mais là, c'est... c'est pas bon. C'est pas bon pour la Côte
8 d'Ivoire. »
9 Il m'a dit : « Oui, effectivement. Comment est-ce qu'on compte gérer... comment on
10 va gérer ? »
11 J'ai dit : « Ça, ça me dépasse. Je sais pas. »
12 Sincèrement, c'est comme ça, Monsieur le Procureur, Monsieur le Président, que moi,
13 j'ai su ça. C'est comme ça. C'est ce jour-là. Parce que je... c'est... c'est... je
14 m'attendais pas à ça du tout, qu'il peut avoir un président de la Cour
15 constitutionnelle qui va confirmer le Président dans ses droits, et en même temps,
16 avoir un président de la Commission électorale qui va confirmer un autre Président
17 dans le même pays. Ça, c'était d'allumer le pays, et d'enflammer la Côte d'Ivoire, et
18 de brûler la Côte d'Ivoire, ce comportement-là.
19 Qui l'a fait ? Est-ce qu'il a bien fait ? Qui avait raison ? Est-ce qu'il avait raison ?
20 Sincèrement, j'ai dit : en faisant ça, on a mis le feu dans notre pays, on a brûlé la Côte
21 d'Ivoire, on a tué tous les Ivoiriens qui sont morts, on a fait des... tsunami qui a
22 envahi la Côte d'Ivoire dans ce comportement-là.
23 Et je prie Dieu, et je prie Dieu que cela n'arrive jamais pour mon pays, et pour
24 n'importe quel pays, parce que ce genre de comportement, juste pour des élections,
25 ça a rendu la vie misère aux Ivoiriens. Il y a eu trop de morts. Il y a eu des morts
26 partout. Je ne veux pas dire qu'il y a eu des morts pro-Alassane ou il y a eu des
27 morts pro-Gbagbo. La Côte d'Ivoire, il n'y a pas pro-Alassane, il n'y a pas
28 pro-Gbagbo. La Côte d'Ivoire, elle est unique et indivisible. La Côte d'Ivoire

1 appartient à tous les Ivoiriens, que vous soyez du Nord, du Sud, de l'Ouest, du
2 Centre et de l'Est. La Côte d'Ivoire, c'est notre patrie.

3 Nous devons avoir « un » attitude, un comportement en pensant aux pauvres
4 innocents et à la population, même si le sacrifice le plus grave que, nous, on devait
5 faire, on devait faire... Sincèrement, je ne veux plus.

6 Et c'est pour cela, Monsieur le Procureur, j'ai accepté, quand vous m'avez auditionné,
7 de témoigner, pour que le monde sache la vérité. Cette vérité, il faut que les gens le
8 « connaît ». Ce qui est arrivé à la Côte d'Ivoire est la faute de qui, à la base de qui et
9 qui ?

10 C'est ça, Monsieur le Procureur, et c'est pour cela que je suis là. Et je vais répondre
11 aux questions, et je vais dire les faits que je connais, et pourquoi il y a eu ça, pour
12 que, vraiment, que les gens sachent.

13 Et je vous donnerai des précisions, Monsieur le Procureur, qu'ici, je ne suis pas, ici,
14 qu'un témoin acheté, comme les gens le « dit », qu'on m'a donné tant pour venir ou
15 on m'a donné tant pour témoigner, non.

16 Je n'ai jamais vu quelqu'un, jamais... ni vous... Vous m'avez toujours... votre
17 enquêteur m'a toujours auditionné : « Monsieur, nous voulons que vous "dites" la
18 vérité ici, ce que vous savez, et rien d'autre. » C'est ce que votre enquêteur m'a
19 toujours demandé.

20 Je dis ça pour préciser à « certains » rumeurs, à certaines choses qui « dit » que j'ai
21 été amené ici parce que je suis payé pour témoigner pour quelqu'un ou contre
22 quelqu'un.

23 Non, je suis désolé. Je suis ici, Monsieur le Président, pour vous dire la vérité et que
24 le monde entier sache ce qui s'est passé à mon pays et que les innocents et les
25 Ivoiriens qui sont morts sont morts pourquoi.

26 Il faut respecter la mémoire des victimes « innocents ». Et je crois qu'on s'est compris,
27 Monsieur le Procureur, Monsieur le Président. Voilà pourquoi je suis ici, et c'est ce
28 que je voulais vous dire.

1 Merci, Monsieur le Procureur. Je pense que j'ai pas été trop long.

2 Q. Non, vous n'avez pas été trop long.

3 M. MacDONALD : Mais je vais prendre cette opportunité, Monsieur le Président,
4 pour vous demander la permission de... d'ajourner ici, car je pense que le... je... je
5 m'en cache pas, les prochaines questions touchent à une pièce, à « un » vidéo, encore
6 une fois, on pourra revenir avec ça après la pause déjeuner.

7 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Eh bien, je crois que c'est un
8 très bon moment pour suspendre l'audience.

9 Je me dois de regarder encore une fois du côté des interprètes et des sténotypistes.
10 J'aimerais que l'audience, cet après-midi, dure deux heures, entre 15 heures et
11 17 heures. Donc, nous aurions une suspension un peu plus longue maintenant pour
12 le déjeuner, ce qui vous donnerait, Monsieur le témoin, un peu de temps de repos,
13 non ?

14 Mais, en tout cas, est-il possible de travailler de 15 à 17 heures, cet après-midi ?

15 D'accord. Donc, nous reprendrons l'audience à... à 15 heures.

16 M. L'HUISSIER : Veuillez vous lever.

17 *(L'audience est suspendue à 12 h 54)*

18 *(L'audience publique est reprise à 15 h 08)*

19 M^{me} L'HUISSIER : Veuillez vous lever.

20 Veuillez vous asseoir.

21 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Je vous salue à nouveau.

22 Veuillez faire entrer le témoin, s'il vous plaît.

23 *(Le témoin est introduit dans le prétoire)*

24 Re-bonjour, Monsieur le témoin. J'espère que vous avez pu vous reposer quelque
25 peu.

26 Nous allons à présent poursuivre l'interrogatoire principal de M. le Procureur, et ce
27 pour les deux prochaines heures à peu près. Est-ce que cela vous convient ?

28 LE TÉMOIN : Oui, Monsieur le Président. Merci beaucoup. Je me suis reposé un peu.

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Monsieur le Procureur,
2 veuillez poursuivre.

3 M. MacDonald (interprétation) : Merci, Monsieur le Président.

4 Q. (*Intervention en français*) Monsieur le témoin, re-bonjour.

5 R. Bonjour, Monsieur le Procureur.

6 Q. On va poursuivre de la même façon qu'on a fait ce matin.

7 R. O.K.

8 Q. Et je veux juste revenir sur... On s'est... on s'est laissés, avant la pause déjeuner,
9 on était à... le 4 décembre 2010, au palais présidentiel, l'investiture de M. Gbagbo.

10 M. MacDonald : Et avant d'aller plus loin, je comprends que ce matin, j'avais
11 proposé une admission à mes collègues, en disant le 30 novembre. J'avais
12 mentionné 2011, mais il faudrait préciser, évidemment, 2010, là —
13 30 novembre 2010 —, au sujet de la vidéo 0047-0820 où on voit l'incident de la prise
14 de résultats où M. Pickass... déchirant ou prenant les résultats dans les... des... des
15 mains du porte-parole de la CEI.

16 Est-ce que mes collègues sont prêts à reconnaître la date de... de l'événement ?

17 M^e ALTIT : Pas d'objection, Monsieur le... Monsieur le Président.

18 M^e KNOOPS (interprétation) : Pas d'objection, Monsieur le Président.

19 M^e MASSIDDA (interprétation) : Pas d'objection non plus.

20 M. MacDonald :

21 Q. Alors, Monsieur le témoin, vous étiez présent, vous avez mentionné que vous
22 étiez présent à la salle des pas perdus au palais présidentiel. C'est... c'est bien cela ?

23 R. Oui, Monsieur le Procureur.

24 Q. Et vous avez mentionné également les personnes qui étaient présentes. Alors, je
25 vais vous présenter un extrait vidéo de la RTI revenant sur, justement, les...
26 l'investiture du 4 décembre.

27 M. MacDonald : J'attire l'attention de la Chambre. Le numéro est le suivant :
28 CIV-OTP-0075-0059. Il y a également un *transcript*. Le *transcript* porte les

1 chiffres 0087-0149, mais nous allons montrer... Si on pouvait nous donner le... le lien,
2 ici. Nous allons présenter un extrait vidéo pendant quelques minutes. Nous allons
3 arrêter à certains endroits pour revenir avec des questions avec M. le témoin.

4 *(Diffusion d'une vidéo)*

5 Q. Alors, première question : vous vous rappelez, c'est bien la prestation de serment
6 de M. Gbagbo ? C'est bien... c'est bien ce dont vous faites référence, là ? Vous étiez
7 présent ?

8 R. Oui, c'est bien ça.

9 Q. Lorsqu'on regarde, ici, on a le... devant, des dignitaires présents. Est-ce que vous
10 êtes capable de nous situer où vous vous trouviez dans cette pièce ?

11 R. J'étais en face. J'étais arrêté. J'étais en face, ici. J'étais arrêté. Et le... le Président
12 était assis en face de moi.

13 Q. Donc, pour les fins de l'enregistrement, vous étiez assis derrière le Président
14 Gbagbo ?

15 R. Non, non, j'étais arrêté en face. Lui était assis, et moi j'étais en face. J'étais en face.
16 Il y avait du monde, donc j'étais arrêté là.

17 Q. C'est... On veut... Je veux juste qu'on se comprenne bien, parce que, là, vous avez
18 une caméra qui regarde direction de la foule.

19 R. Si vous voulez, j'étais juste un peu derrière caméra.

20 Q. Donc, vous étiez derrière la caméra ?

21 R. Voilà.

22 Q. O.K. Donc, derrière la prise de vue que nous avons sur cette image, qui est à
23 1 minute 22, vous étiez derrière la caméra qui filme ?

24 D'accord.

25 En avant, lorsqu'on regarde, est-ce que vous êtes capable d'identifier des gens qui
26 sont assis à l'avant, en commençant par la personne qui est habillée d'un complet
27 crème ?

28 R. Oui. Vous avez M. Aboudramane Sangaré. Vous avez aussi M. Laurent Dona

1 Fologo.

2 Q. Juste un instant. M. Fologo est-il à la droite ou à la gauche de M. Sangaré, quand
3 vous regardez l'image ?

4 R. Une seconde.

5 Oui, on y va, s'il vous plaît.

6 Q. Vous précisez que M. Aboudramane Sangaré a le complet crème. M. Fologo est-il,
7 lorsque vous regardez l'image, est-ce qu'il est à la droite ou à la gauche ?

8 R. À droite. À droite.

9 Q. Très bien. Nous allons poursuivre.

10 *(Diffusion d'une vidéo)*

11 C'est bien la même personne à laquelle vous faisiez référence ce matin, le président
12 du Conseil constitutionnel ?

13 R. Oui, c'est bien M. Yao N'Dré.

14 Q. Très bien. On poursuit.

15 *(Diffusion d'une vidéo)*

16 Très bien. Nous allons arrêter ici.

17 Donc, je comprends que vous étiez présent lors de cet événement.

18 Et étiez-vous présent lorsque M. Gbagbo a fait son discours d'investiture ?

19 R. Dans la même salle.

20 Q. D'accord. Vous étiez présent dans la même salle, au même moment ?

21 R. Oui, Monsieur le Procureur.

22 Q. Très bien. Alors, nous allons... nous allons présenter maintenant ce discours.

23 *(Diffusion d'une vidéo)*

24 Très bien. Donc, vous étiez présent également au moment où ce discours a été
25 prononcé ?

26 R. Oui, j'étais bien là.

27 Q. Je veux juste revenir sur une chose qui est mentionnée par M. Gbagbo lorsqu'il
28 parle d'ingérence étrangère.

1 Pourriez-vous nous éclairer, éclairer la Chambre, au juste : qu'est-ce qui est... on fait
2 référence à quoi, à ce moment-là ? M. Gbagbo, selon vous, fait référence à quoi, à ce
3 moment-là ?

4 R. Vous savez, le Président Gbagbo a toujours dit que la mort vaut le déshonneur.
5 M. Gbagbo était non seulement, il est un grand chef d'État de la Côte d'Ivoire, mais il
6 était aussi, à l'époque, un grand chef de l'opposition. Et il y a certaines choses, le
7 Président Gbagbo, pour l'honneur et la dignité, il n'acceptait pas.

8 Ce discours veut dire : on est dans un pays où, nous, on pense qu'on est (*inaudible*),
9 on a notre indépendance. Et on... pas trouvé normal... et ce qui est bien... que des
10 gens qui vont nous guider de la façon nous devons gérer la Côte d'Ivoire. Comme on
11 a notre Constitution, on a nos lois, on a nos règles et que les gens... que le Président
12 fait allusion, moi, je pense c'est... il y a... il y a l'ONU, il y a le Comité international,
13 il y a l'Union européenne — c'est des gens qui se mêlaient des affaires intérieures de
14 la Côte d'Ivoire. Et ça, le Président, en aucun cas, ne pouvait accepter ça. Et c'est à ça
15 il parlait. C'était un signal fort qu'il était en train de lancer à ses personnes, à ce pays,
16 à ces gens.

17 Moi, c'est comme ça j'ai vu le discours. Je sais pas si c'est comme ça il a voulu « la »
18 prononcer, ce qu'il a voulu dire, mais moi, l'homme que je connais a toujours lutté
19 pour la souveraineté totale de la Côte d'Ivoire — et même, allez, si vous voulez, *que
20 les pays africains aient leur souveraineté et qu'ils soient respectés.

21 Et je pense que, pour ne pas répéter trop loin, c'est ça, aujourd'hui, qui se retrouve
22 ici.

23 Q. Juste pour clarifier, en regardant le *transcript*, j'ai compris que vous faites
24 référence aux Nations Unies, j'ai compris que vous faites référence à l'Union
25 européenne, et vous avez également mentionné, à la page 13... à la ligne 13, pardon,
26 page 64 : « Il y a le Comité international. » Vous faites référence à... à quelle
27 organisation, à ce moment-là ?

28 R. Je veux dire l'organisation, on a toujours appelé, qu'on a jamais connu « le » paix,

1 « le » communauté internationale. C'est toujours appelé « le » communauté
2 internationale. Ça peut être l'ensemble.

3 J'arrive, Monsieur le Procureur.

4 Q. Cinq secondes.

5 R. Ah, O.K.

6 Q. Vous... vous voulez dire « communauté internationale » ? C'est ça que vous dites ?

7 On a compris, peut-être, « Comité international », mais je comprends que vous faites
8 référence à la communauté internationale. C'est bien cela ?

9 R. Oui, c'est bien ça, Monsieur le Procureur.

10 Q. D'accord. On va... on va prendre une petite pause ici, deux petites secondes.

11 Comment — si vous vous rappelez — s'appelle la personne qui était, à ce moment-là,
12 le représentant du secrétaire général des Nations Unies pour l'UNOCI, c'est-à-dire
13 l'Organisation des Nations Unies en Côte d'Ivoire ?

14 Est-ce que vous vous rappelez de son nom ?

15 R. M. Choi.

16 Q. M. Choi — C-H-O-I.

17 M. Choi est-il intervenu au moment de la question des résultats « électorales »,
18 c'est-à-dire au moment où, avant ou après... Bon, est-il intervenu dans... dans le... le
19 processus des résultats de l'élection ?

20 R. Je pense qu'il est intervenu dans beaucoup de choses en Côte d'Ivoire — dans
21 beaucoup de choses.

22 Q. On... on pourra revenir, effectivement, et nous y reviendrons.

23 Mais, en ce moment, la question est tout simplement : au moment de... du
24 dévoilement des résultats, de cette interaction entre le... la CEI et le Conseil
25 constitutionnel, joue-t-il un rôle, à ce moment-là ? Et si oui, lequel ?

26 R. Le rôle qu'il a joué, à ma connaissance, je pense bien, c'est que c'est eux qui sont
27 allés prendre le Président de la Commission, M. Youssouf Bakayoko, pour l'amener,
28 pour calmer les élections dans ce que vous appelez le « quartier général du candidat

1 M. Alassane Ouattara ». Et je pense que, aussi, il a... il a... il a dû, d'après... si j'ai
2 une bonne mémoire, qui a validé, que l'ONU validait les élections de ce qui a été
3 prononcé par Youssouf Bakayoko.

4 Q. Quand vous dites, évidemment, le « quartier général », vous faites référence au
5 quartier général de campagne, à l'hôtel du Golf ?

6 R. Oui, Monsieur le Procureur.

7 Q. Vous qui étiez, à ce moment-là, impliqué dans la campagne, n'est-ce pas, vous
8 êtes même avec le directeur général de la DNC, Monsieur... Dr Issa Malik, avant
9 même que les résultats soient annoncés, au moment même où les élections sont
10 organisées par la CEI, quel était le rôle, à ce moment-là, connu des Nations Unies ?
11 Parce que vous avez fait référence à « validation des élections », juste ici, à ce
12 moment-là, mais que savez-vous à ce sujet-là, avant même que le résultat soit lancé,
13 durant la campagne électorale ?

14 R. Moi, ce que je pouvais dire à propos de ce sujet, comme je vous ai dit, ce que je
15 sais, à ma connaissance, moi-même, l'ONU... si vous voulez, nous, on pense que
16 l'ONU était un peu... s'est trop... s'ingérait dans les affaires intérieures de la Côte
17 d'Ivoire — c'est toujours dans le cadre des élections.

18 Et comme je vous ai dit tout à l'heure, c'est eux qui disent que, eux, ils valident les
19 résultats de M. Youssouf Bakayoko. Et quand l'ONU dit qu'ils valident les résultats
20 de M. Youssouf Bakayoko, ça veut dire qu'elle ne reconnaissait pas la victoire de
21 M. Laurent Gbagbo.

22 C'est ce que, moi, j'ai compris. Et c'est ce que, moi, je pense que ça veut dire.

23 Q. Et vous, à ce moment-là, qui êtes sur le terrain, n'est-ce pas, est-ce que... est-ce
24 que vous savez comment, au sein de la Galaxie, comment c'est perçu, à ce moment-là,
25 cette intervention, vous dites, dans la gestion et la validation des résultats, et donc la
26 non reconnaissance de M. Gbagbo ? Au sein de la galaxie, à ce moment-là, pas
27 seulement vous — vous en êtes un membre —, mais de manière concrète,
28 expliquez-nous.

1 R. C'était révoltant. C'était très révoltant. On ne pouvait pas accepter. On ne pouvait
2 pas accepter ça du tout, que l'ONU n'était pas là pour donner des résultats ou
3 valider des résultats. Nous sommes dans un pays souverain où on a notre
4 Constitution, où on a notre institut de mécanisme de travail. Et nous, on estime que,
5 comme le Président l'a dit dans son discours, la personne le mieux placée de lire ce
6 droit, c'était la Cour constitutionnelle. Ça, c'est ce qu'il a dit dans son discours, et
7 c'est ce que nous pensons aussi. Toute la Galaxie patriotique, tous les Ivoiriens qui
8 étaient pour la victoire de Gbagbo, on pensait comme ça, que c'était la vérité, que
9 c'était la Cour constitutionnelle.

10 Mais autre partie... peut-être vous n'êtes pas encore venu et que vous allez venir
11 dessus, c'est que le côté de... l'autre côté, ils n'ont pas (*inaudible*), ils n'ont pas
12 accepté que, en trois jours, peut-être, après que la Commission (*inaudible*) le dossier à
13 la Cour constitutionnelle, qu'en trois jours, que la Cour constitutionnelle a pu faire le
14 travail et venir donner les résultats.

15 Donc, c'est une manière de vous dire qu'il y avait des problèmes toujours. Personne
16 n'acceptait le résultat de l'autre.

17 Q. À partir de ce moment-là, vous dites que, la même journée, M. Ouattara
18 également se fait assermenter.

19 Est-ce que vous savez dans quelles circonstances cette assermentation a eu lieu,
20 comment ça s'est fait ? Est-ce que vous avez des détails ? Et si oui, peut-être, nous
21 dire comment vous l'avez appris, là, pour qu'on ait la... la... la... comment dire, la
22 source de vos informations, si c'est de seconde main.

23 R. Monsieur le Procureur, pour savoir comment les choses se sont déroulées à
24 l'investiture de M. Alassane Ouattara, je n'étais pas là-bas. Mais comme je vous avais
25 dit, que j'avais eu l'information quand on était au palais présidentiel, quelqu'un me
26 disait qu'Alassane aussi était en train de faire son investiture par M. Youssouf
27 Bakayoko. Il le... le proclamait comme Président de la Côte d'Ivoire.

28 Q. Quelle est la réaction, maintenant, au niveau, concrètement, de la Galaxie et de

1 ses membres, de ses leaders ? Comment réagit-elle concrètement sur le terrain ?

2 R. Bon, quand vous parlez sur le terrain, c'est un truc qui venait de se passer. Moi,
3 j'étais encore au palais. Quand le Président a fini tout, tout, il devait rentrer chez lui.
4 Moi, j'ai pris ma voiture, je suis rentré chez moi et je suis allé à la maison. Et moi, je
5 suis resté en train d'observer l'évolution de la situation. Donc, moi, je ne suis pas
6 parti avec la Galaxie patriotique. Je suis pas parti avec eux. Moi, je suis rentré chez
7 moi. Et je crois que beaucoup parmi eux sont allés féliciter le Président, à la maison,
8 de cette victoire-là.

9 Q. À ce moment-là, vous dites « communauté internationale ». Y a-t-il des pays de
10 cette communauté internationale qui sont l'objet, comme les Nations Unies, à ce
11 moment-là, ou l'Union européenne, accusés de cette ingérence dans les affaires
12 souveraines de la Côte d'Ivoire ?

13 R. Est-ce que, s'il vous plaît, Monsieur le Procureur, vous pouvez bien reprendre
14 votre question ou aller plus profond de... parce que je n'ai pas bien compris ce que
15 vous avez dit ?

16 Q. Tout à l'heure, vous avez fait référence qu'il y avait les Nations Unies, il y avait
17 l'Union européenne et également la communauté internationale qui étaient accusés
18 de s'ingérer dans les affaires internes de la Côte d'Ivoire.

19 Maintenant, je veux savoir : parmi la communauté internationale, y avait-il des pays
20 qui étaient accusés spécifiquement de s'ingérer ou s'être ingérés dans, au niveau
21 électoral, la souveraineté de la Côte d'Ivoire ?

22 R. Oui, Monsieur le Procureur. C'est... *Cette affaire, nous n'avons rien à cacher. La
23 France est accusée 100 pour-cent dans l'affaire de la crise et des élections en Côte
24 d'Ivoire. Ça, tout le monde le sait. Les médias, on en parle, tout le monde en parlait.
25 Et nous, ça nous révoltait, parce qu'il y avait le Président Sarkozy qui était « au »
26 gérance de la France et qui s'est impliqué avec force dans cette affaire des élections
27 en Côte d'Ivoire.

28 Et je pense beaucoup aussi que, en allant aux élections, le Président avait accepté

1 d'aller aux élections, puisque la communauté internationale l'obligeait d'organiser
2 les élections. C'est là, je pense, moi — ce sont mes analyses à moi —, il a été piégé en
3 acceptant d'aller aux élections de cette façon. Parce que, en fin de compte, quand j'ai
4 vu tous ces... évolution de la façon les choses ont commencé à être « faits » après les
5 élections, pour moi, c'était un piège tendu au Président Laurent Gbagbo. Et il est... il
6 est tombé dedans.

7 Q. Outre la France, y avait-il d'autres pays qui étaient également l'objet, ou est-ce
8 que la France était le seul ?

9 R. Vous savez, Monsieur le Procureur, on était... on comprenait « où » venait le
10 problème de la Côte d'Ivoire, puisqu'on s'est rendu compte et on a vu que la
11 communauté internationale avait pris position ferme contre le Président Gbagbo et
12 soutenu le Président Alassane.

13 Il s'est trouvé que, quel que soit ce qui devait arriver, ça allait arriver, mais la France,
14 la France de Sarkozy n'a plus voulu du régime du Président Laurent Gbagbo en Côte
15 d'Ivoire. Et ça, tout le monde le sait. Tout le monde le sait. Toute la Côte d'Ivoire le
16 sait. Toute l'Afrique le sait. Et le monde le sait.

17 La France... Il y a eu, Monsieur le Procureur, si vous me permettez... La France de
18 Sarkozy n'a plus voulu le régime de M. Gbagbo, parce qu'il (*phon.*) arrivait un
19 moment, avec tout ce qui s'est passé, avec le... le bombardement de Bouaké, avec ce
20 qui s'est passé à l'hôtel Ivoire, ce qui s'est passé quand les... les Ivoiriens, les
21 patriotes se révoltaient pour aller s'en prendre au 43^e BIMA par rapport à ce qui s'est
22 passé, où on a été bombardé par les hélicos militaires, des hélicos militaires qui
23 bombardaient les civils, qui allaient attaquer Zone 4, le 43^e BIMA, partout où il y
24 avait...

25 Si vous voulez, puisque nous... On s'est dit que la communauté internationale, et
26 tout cela, c'était... avait dépassé les bornes. Ils s'étaient mêlés trop loin, allés trop
27 loin dans les... gérant... dans la gestion de l'État de Côte d'Ivoire.

28 Q. Je m'excuse de vous interrompre, parce que je... vous... vous devancez peut-être

1 quand vous faites référence au... 43^e BIMa, vous faites référence plus vers la fin de la
2 crise. On se situe au mois d'avril ou est-ce qu'on se situe en novembre 2004 ?

3 R. Mm-mm.

4 Q. En novembre 2004. O.K.

5 R. Oui, Monsieur le Procureur.

6 Q. Alors, vous faites référence au 43^e BIMa, les incidents de novembre 2004.

7 R. Oui.

8 Q. Très bien. Alors, ça... Concentrons-nous toujours « à » cette période en
9 décembre 2010, s'il vous plaît.

10 Comment réagissent les organisations africaines, en commençant par la Cédéao, la
11 Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ?

12 R. Après les élections ?

13 Q. Oui.

14 Quand vous faites référence à la communauté internationale, vous dites que la
15 communauté internationale était contre vous, n'est-ce pas, contre la Côte d'Ivoire.
16 Comment réagit, à ce moment-là, la Cédéao ?

17 R. Monsieur le Procureur, j'ai pas dit « contre la Côte d'Ivoire », j'ai dit « contre nous,
18 le... le régime de Gbagbo », pas la Côte d'Ivoire. C'est ce que j'ai dit.

19 Le... l'Union « africain »...

20 Q. Commençons par la Cédéao. On va arriver à l'Union africaine.

21 R. Ah, O.K.

22 Bon, Cédéao était en train de jouer un rôle de médiateur pour apaiser la crise et
23 sortir de la crise. C'est comme ça il a commencé à avoir des médiateurs qui arrivaient
24 en Côte d'Ivoire. Et il y avait d'autres réunions qui se faisaient ailleurs pour régler le
25 problème de la crise, comment il faut sortir de la crise. C'est comme ça la Cédéao
26 intervenait en Côte d'Ivoire.

27 Q. Comment était-elle perçue, la Cédéao, à ce moment-là, en décembre, lorsqu'elle
28 est intervenue ? Vous rappelez-vous comment... les déclarations des présidents de la

1 Cédéao ou des représentants de la Cédéao alors qu'ils visitent la Côte d'Ivoire au
2 sujet, justement, des résultats de... de l'élection ?

3 R. Vous savez, il y a eu... si j'ai « de » bonne mémoire, il y a eu, je crois, il y avait eu
4 plusieurs va-et-vient, plusieurs réunions. Mais beaucoup... beaucoup nous
5 conseillaient... beaucoup conseillaient que le Président Gbagbo cède le fauteuil à... à
6 Alassane.

7 Q. Et comment est-ce que c'était perçu, ça, par vous ou la Galaxie patriotique, par les
8 patriotes, de manière générale, les supporteurs de M. Gbagbo ?

9 R. Très mal. On pouvait pas accepter ça.

10 Q. Pourquoi ?

11 R. Mais, parce que nous sommes un pays souverain, et on a notre Constitution, et on
12 a notre mécanisme de travail, et que y avait des gens qui avaient lu le droit, qui
13 avaient proclamé aussi les élections. Donc, on pouvait plus accepter de recevoir des
14 conseils venant d'ailleurs.

15 Q. Il faut qu'on ralentisse un peu.

16 R. Ça me fait plaisir.

17 Q. Mais pourtant, la Cédéao, c'est des pays d'une organisation d'Afrique de l'Ouest.
18 On parle plus de l'ONU. On parle plus de l'Union européenne. On parle plus de la
19 France. On parle de pays africains et de la sous-région.

20 R. Oui, c'est vrai. Mais le Président... le Président Gbagbo a toujours dit... Lui, il
21 s'est jamais mêlé dans les affaires des autres ; il faudrait pas que les autres se mêlent
22 de ses affaires. Voilà, ça, Monsieur le Procureur.

23 Q. Et ces pays de l'Afrique de l'Ouest étaient... étaient-ils associés à quelque
24 manipulation ou...

25 R. Oui, Monsieur le Procureur. Les pays voisins, comme vous le savez, nous, on a
26 toujours dit, par exemple, certains chefs d'État étaient manipulés par... par la
27 France, par... par l'Union européenne. Nos pays, nos camarades, nos... nos... nos
28 pays... nos voisins. Donc, beaucoup de nos pays voisins ont voulu que le Président

1 Gbagbo se retire pour donner la place à Monsieur... M. Ouattara.

2 Q. Et pourquoi faisaient-ils ça ?

3 R. Écoutez, je... Pourquoi ils faisaient ça, c'est eux, ceux qui « sait ». Ce sont des
4 intérêts. Je pense, c'est des intérêts importants. Et aussi, je pense que... ils estiment,
5 ils pensent que c'était la meilleure façon d'éviter... d'éviter une guerre civile.

6 Q. Comment c'était perçu au sein de la Galaxie patriotique, cette demande de la
7 Cédéao de... que M. Gbagbo laisse la place à M. Ouattara ?

8 R. Je crois que je vous ai répondu tout à l'heure. Je vous ai dit : très mal, très mal. On
9 a perçu ça très mal, on pouvait pas accepter ça.

10 Q. Continuons maintenant avec l'Union africaine.

11 L'Union africaine est-elle intervenue dans la crise ? Et si oui, à quel moment, en quel
12 mois, quelle période, si vous êtes capable de nous éclairer ?

13 R. Monsieur le Procureur, quand vous dites « intervenue », parce qu'il y avait...
14 Quelle manière d'intervenir ? Parce que, comme (*phon.*) eux, ils ont voulu intervenir
15 dans le cadre militaire, c'est quel... de quel « intervenue » vous parlez ? Ils ont
16 intervenu dans le... dans le... dans le dialogue ou bien sur le plan militaire ?

17 Q. Commençons avec... sur le plan militaire, vu que vous l'avez soulevé en premier.
18 Est-ce qu'il y a eu... il a été question, au sein de l'Afrique... l'Union africaine ou de
19 la... des pays africains, à ce moment-là, de... d'une intervention militaire en Côte
20 d'Ivoire ? Et si oui, à quel moment est-ce que ça s'est... s'est « publicisé » la... la...
21 le... en premier ?

22 R. Oui, je vois.

23 Monsieur le Procureur, l'Union africaine, après plusieurs tentatives de négocier tout
24 ça... Et nous, on a estimé que la négociation de l'Union africaine avait « un » position
25 prise dans leur façon de négocier, puisqu'ils avaient déjà, eux-mêmes, arrêté et dit
26 que le Président Gbagbo devait quitter la Présidence, et que si le Président Gbagbo
27 s'entêtait, ils allaient utiliser la force pour faire intervenir l'armée de l'Union
28 « africain » en Côte d'Ivoire.

1 Et c'est là les choses ont dégénéré. C'est là les choses sont allées très mal. Cette...
2 cette façon de prendre la décision de l'Union « africain » n'était pas « bon ».

3 Q. Est-ce que vous vous rappelez quand est-ce qu'il y a eu cette déclaration de
4 l'Union africaine où il pourrait y avoir une intervention militaire si M. Gbagbo ne
5 quittait pas le pouvoir ?

6 R. Je peux juste pas te donner des dates justes, mais c'est dans la période après la
7 proclamation des deux parties pour les deux candidats. Et dans cette période de trois
8 mois, il y a eu tous ces genres de... d'interventions de l'Union africaine, de la Cédéao,
9 de l'ONU, et les médiateurs qui ont été choisis pour venir en discuter avec le
10 Président, aller discuter avec Alassane, et chacun donnait sa position.

11 Q. À ce moment-là, est-ce qu'il y a des... Y a-t-il des rencontres au sein de la Galaxie
12 pour discuter de la sortie de crise ?

13 R. Moi, je crois que vous avez à voir les... Vous avez les dépositions là-bas. Je vous ai
14 déjà dit : quand on avait fini le deuxième tour des élections, et que j'ai été surpris de
15 voir que M. Alassane aussi a été investi comme Président de la Côte d'Ivoire, et il y
16 avait M. Gbagbo qui était investi comme Président de la Côte d'Ivoire, j'ai tout de
17 suite compris qu'il risque « d'avoir » une guerre civile. Ça, ce sont mes analyses à
18 moi.

19 Donc, ça fait qu'à partir de cet instant, de ce moment, jusqu'à la chute du... jusqu'« à
20 le » bombardement du Président Gbagbo, jusqu'à aller le prendre pour l'amener au
21 Nord et l'amener ici, moi, je n'étais plus actif. Si... J'avais bien dit... J'étais toujours
22 avec le Président. J'allais le saluer. J'étais toujours... Je le soutenais toujours, j'étais
23 toujours avec lui, mais j'étais plus actif dans... avec la Galaxie patriotique, parce que,
24 moi, j'ai... j'ai... j'ai compris qu'on pouvait pas... Ça, c'étaient mes analyses
25 personnelles, et je n'ai pas jugé quelqu'un.

26 J'avais... J'ai compris que l'Union africaine, que la Cédéao, l'ONU, l'Union
27 « européen », on ne pouvait pas faire la guerre. Et surtout la toute puissante France
28 qui a « un » de... de leurs bases militaires en Côte d'Ivoire — 43^e BIMa, qui est très

1 bien équipé, avec beaucoup de logistique.

2 J'ai compris qu'on ne pouvait pas aller en guerre — moi, c'étaient mes analyses. On
3 pouvait pas aller en guerre avec ce monde-là. On pouvait pas. On pouvait pas, parce
4 que, moi, je ne voyais pas le moyen comment on allait le faire. Mais, il y en avait des
5 personnes qui croyaient que... ou qui pensaient pas que le... « le » communauté
6 internationale ou la France pouvait aller aussi loin dans cette crise, comme elle a fait
7 et comme elle « a » allé. On n'a pas imaginé ça.

8 Tout ce que nous, on a imaginé, c'est de faire la politique diplomatique, de régler les
9 choses de cette façon. Et quand Union « africain » avait annoncé... l'Union
10 « africain » a annoncé qu'ils vont envoyer des troupes en Côte d'Ivoire, les jeunes
11 Ivoiriens, les patriotes, si tu veux, on n'a pas... les gens n'ont pas accepté ça.

12 Et c'est pour cela que, pour finir, c'est là y a eu... la crise a commencé, les violences,
13 les affrontements, tout ça. C'est comme ça, les choses, parce qu'on pouvait pas
14 admettre ça.

15 Q. On va tenter de se situer dans le temps, au fur et à mesure de votre témoignage,
16 pour situer cette déclaration, « utilisation de la force par l'Union africaine », comme
17 vous dites. Mais je vais juste continuer avec certains événements au mois de
18 décembre.

19 Je pense c'est important de comprendre un petit peu. Vous l'avez... Vous en avez
20 parlé hier à la toute fin de votre témoignage, l'organisation au sein de la Galaxie
21 patriotique, mais surtout les moyens de communication, lorsqu'il y était question
22 de... de rallyes, de meetings, de rassemblements. Alors, j'aimerais aborder ça dans
23 les prochaines minutes. D'accord ?

24 Pourriez-vous... pourriez-vous répéter ou nous expliquer comment les
25 communications se déroulaient ?

26 R. Les communications de nos organisations ?

27 Q. C'est ça.

28 R. Nous, on était très bien organisés. On était très, très bien organisés. On

1 communiquait... Souvent, si on devait faire des meetings ou des... des réunions, on
2 envoyait des messages. Le... le président de la Galaxie patriotique, Blé Goudé, nous
3 envoie des messages : on a telle réunion dans tel coin. Et tout le monde a le message ;
4 les leaders de la Galaxie patriotique avaient les messages. Et on partait, on se
5 retrouvait pour faire la réunion.

6 Q. Pour qu'on comprenne bien, quand vous dites que le président de la Galaxie
7 patriotique, M. Blé Goudé, communiquait avec vous, il communiquait comment, par
8 quel moyen ?

9 R. On... on nous envoyait... Son service de communication nous envoyait des
10 messages pour dire : on a telle réunion, dans telle commune, dans tel endroit, et on
11 se retrouve — par téléphone. Si vous voulez que je précise, par cellulaire. On
12 recevait les messages par cellulaire.

13 J'ai... j'ai commencé à comprendre qu'ici il faut préciser les choses. C'est... c'est
14 technique, pour vous. Il y a pas de problème. Par cellulaire.

15 Q. Donc, des cellulaires, des portables. Et vous faites référence... Vos deux... vos
16 deux pouces bougeaient. Je comprends que vous faites référence à de la messagerie
17 texte, donc les fameux SMS ?

18 R. Bien, Monsieur le Procureur. C'est ça, les... les SMS, les messageries.

19 Q. C'était quoi, ça, le service de... de publication de M. Blé Goudé... ou le service de
20 communication de M. Blé Goudé ? Vous dites c'est... Vous... vous receviez des SMS
21 qui vous disaient le lieu, ainsi de suite. Mais vous avez fait allusion, et je vais
22 peut-être prendre... Vous avez mentionné à la ligne 23 de la page 77 : « Son service
23 de communication nous envoyait des messages pour dire on a telle réunion, dans
24 telle commune, dans tel endroit, par téléphone. »

25 Alors, donc, c'était quoi, ça, son service de communication ?

26 R. Monsieur... Monsieur le Procureur, ce sont des exemples que, moi, je vais vous
27 donner. Moi-même, que vous voyez là, au niveau de ma Nacip, au niveau de ma
28 structure, j'ai un service de communication. Quand je dis un service de

1 communication, qui est chargé à communiquer, ou envoyer des messages, ou s'il y a
2 des publications à faire, c'est son rôle.

3 M. Blé Goudé, il était bien organisé — comme je vous dis, on est bien organisés. Il
4 avait son service, au sein de son service, où il y avait un service de communication.
5 Ça veut dire des personnes qui étaient chargées, qui étaient responsables de nous
6 envoyer ou des courriers ou des messages pour que nous assistions à des réunions.
7 C'est ça, le service de communication. C'est pour cela que, comme vous voulez des
8 précisions, je vous précise ça bien. C'est des individus, c'est des personnes nommées.
9 Vous êtes nommé à côté de moi comme chargé de communication. Vous êtes nommé
10 comme chargé de mission. Chacun était chargé précisément, avec des rôles bien
11 déterminés. C'est pour ça que je vous dis : on est bien organisés.

12 Q. Est-ce que vous étiez — la Galaxie patriotique — associés à un réseau cellulaire
13 particulier ? Ou est-ce que vous pouvez... C'était envoyé, ces messages, parmi
14 n'importe quel réseau opérant en Côte d'Ivoire ?

15 R. Les messages qu'on recevait, il y avait plusieurs réseaux de... de son service de
16 communication. Je crois que... Mais, il avait un... un... un réseau où c'est le nom
17 de... Quand il vous envoie le message, c'est le nom de Cojep qui sortait directement.
18 Mais à qui appartient ce réseau, je sais pas, puisque même le numéro ne sort pas.
19 Mais c'est pour nous dire de se retrouver à une réunion. C'est ça, l'organisation de...
20 d'un service bien organisé.

21 Q. Donc, le mot Cojep apparaissait sur le message ?

22 R. Oui.

23 Q. Est-ce que vous faisiez affaire avec un... un réseau de téléphonie mobile
24 particulier — la Galaxie patriotique —, ce qu'on appelle les... en anglais, les *service*
25 *providers* — (*interprétation*) des opérateurs ?

26 R. Oui, c'est ce que je... je viens de vous dire. Puisque le numéro n'apparaît pas,
27 vous pouvez pas savoir à quel réseau ça appartenait.

28 Q. Très bien.

1 Et est-ce qu'il y avait d'autres moyens de communication pour vous indiquer
2 l'endroit, le lieu, la date de meeting ? Ou est-ce que ça se faisait toujours, ou
3 principalement, ou uniquement, par réseau cellulaire ou par cellulaire ?

4 R. Oui, c'est toujours par réseau cellulaire.

5 Q. Et les leaders — vous, vous en étiez un —, vous recevez ce message. Comment...
6 Vous faites quoi avec ce message, par la suite ?

7 R. Mais c'est un message que je reçois. Par exemple, on dit : « Le lundi à 15 heures,
8 retrouvons-nous dans la commune de Cocody, à l'hôtel de ville, pour une réunion. »
9 Si je reçois le message, que je suis parti, j'efface le message.

10 Q. Et vous, vous faites quoi avec le message, par la suite ? Je comprends que vous
11 lisez, mais essentiellement, ce que je veux que la Chambre comprenne, c'est
12 comment la transmission de messages se fait au sein de l'organisation. Ça peut
13 sembler technique, mais je crois que c'est important de le mentionner.

14 R. D'accord.

15 Tout à l'heure, peut-être vous m'avez pas suivi. J'ai dit : quand on finit de lire le
16 message, on l'efface, on efface le message. Ça n'a pas de sens. C'est juste... c'est une
17 convocation, si vous voulez, une convocation à venir assister à une réunion. Et puis
18 après, on efface.

19 Q. Mais comment on fait pour rassembler 100 000 personnes dans un lieu ? C'est ça,
20 ma question.

21 R. Mais, là, je commence à comprendre que, vous et moi, on ne se comprend pas sur
22 ce sujet-là, parce que, quand vous parlez de réunion, il faut bien préciser. Meeting...
23 je vais vous comprendre. Quand vous parlez de réunion, je vais vous comprendre.
24 Parce que j'ai l'impression que, vous, quand vous parlez de réunion, c'est là où les
25 gens vont se rassembler, 50 000 personnes. Ça, nous, c'est pas une réunion : c'est un
26 meeting. Donc, il faut préciser. Parce que (*phon.*) quand vous parlez de réunion, Blé
27 et nous, on avait plusieurs fois des réunions de la Galaxie patriotique, mais on n'était
28 pas 100 000 personnes, on était juste des leaders.

1 Mais quand vous voulez parler de comment on fait pour avoir 100 000 personnes, là,
2 c'est un autre cas, c'est une autre réponse, c'est une autre manière technique que je
3 vais vous donner.

4 Q. Très bien. Alors, merci beaucoup pour cette... ces précisions fort utiles.

5 Donc, un meeting, c'est un grand rassemblement ; une réunion, c'est plus restreint ?

6 R. Merci, Monsieur le Procureur. C'est justement ça.

7 Q. Et qui assiste aux réunions au sein même de la Galaxie patriotique, si c'est plus
8 restreint ?

9 R. Quand le président Blé Goudé convoque une réunion, ce sont les leaders qui
10 viennent.

11 Q. Et quand c'est un meeting ?

12 R. Quand c'est meeting, c'est... c'est plus de 10 000. Ça dépend de... de... du
13 message. Ça dépend du message, de la situation politique de... de cette période. Si
14 Blé veut faire un grand meeting, il suffit de d'abord envoyer le message à tous les
15 leaders pour les avertir, et chacun de nous envoie le message « à les » différentes
16 bases pour la mobilisation. Ça, c'est un.

17 De deux, on avait notre service de communication. On faisait de la publicité,
18 c'est-à-dire qu'on faisait communiquer dans les radios locales, et on faisait des... on
19 faisait des... des spots, on faisait des spots de publication à la télé pour dire tel jour,
20 telle date, à tel lieu, le président Blé Goudé et son équipe seront présents pour un
21 grand meeting. Ça suffit, parce que les Ivoiriens étaient toujours prêts, toujours
22 mobilisés. Il suffit d'envoyer un message ; ils sont prêts.

23 Q. Alors, prenons un exemple de meeting, maintenant, plus spécifique. On viendra
24 aux réunions par la suite, au cours de votre témoignage, mais je veux me concentrer
25 sur les meetings.

26 Donc, il y a un meeting qui est organisé. J'utilise comme exemple la place CP1,
27 *Figayo, ou même la place de la République, donc les plus grands lieux de
28 rassemblement, si on veut. Expliquez-nous comment ça va fonctionner.

1 Et le meeting, vous recevez donc le message aujourd'hui pour un meeting le
2 week-end. Comment ça fonctionne, comment c'est organisé ?

3 R. Le... Si c'est aller faire le meeting à Yopougon, à *Figayo, le président Blé nous
4 avertit pour que chacun de nous « prend » les dispositifs et « avertit » les différentes
5 bases. Et en même temps, il y a un spot qui passe à la télé, qui donne le lieu du
6 meeting et la date, et qui sont ceux qui seront les orateurs de ce jour. Et
7 l'organisation se fait par... par transport. On transportait... Si on doit aller à *Figayo,
8 toutes les... les... les... la jeunesse, tous ceux qui « veut » aller assister à la réunion
9 sont récupérés dans les différentes communes. Il y avait le bus, il y avait le transport,
10 il y avait tous... tous, tous, « tous » ces logistiques qui étaient « mis » à la disposition
11 de la population pour aller assister au meeting. Et c'est comme ça, ça se fait partout.

12 Q. Je... je regarde le *transcript* défiler pour... donner un répit.

13 Quels bus on utilisait pour aller chercher les lieux (*phon.*) au lieu de rassemblement
14 et au lieu du meeting ?

15 R. Il y avait plusieurs façons de transporter les gens pour aller assister aux meetings.
16 On utilisait très souvent les bus ou trains, qui est le... le transport des personnes, qui
17 transportait... la Société ivoirienne de transports. Et on avait les cars qu'on louait. Il
18 y avait des... des minicars, des grands cars. Chaque responsable, dans sa commune,
19 avait un lieu de rassemblement où les gens venaient se rassembler pour monter dans
20 les différents transports pour aller sur le lieu du meeting.

21 Q. Prenons l'exemple que vous venez de mentionner de la Sotra. C'est quoi, ça, la
22 Sotra ? S-O-T-R-A, je comprends que ça s'écrit. Mais c'est quoi, ça ?

23 R. C'est : Société ivoirienne des transports.

24 Q. Ils opéraient à quelle... dans quelle région ?

25 R. Ils sont à Abidjan seulement.

26 Q. Donc, c'est un transport public ?

27 R. Oui.

28 Q. Mais comment vous faites pour utiliser des bus de la Sotra, si vous avez des lieux

1 de rassemblement, pour vous amener à des lieux spécifiques ? Est-ce que c'est en
2 utilisant la voie normale, la ligne n° x, ou est-ce que c'est un service spécial pour les
3 meetings ?

4 R. Vous savez (*phon.*), à Abidjan, les bus ont des... ont des lignes où « toutes » les bus
5 passent, et dans les différents quartiers. Donc, les rassemblements se faisaient à un
6 arrêt où l'organisation qui organisait les meetings font une demande. Là, (*inaudible*)
7 c'est facturé. Ils font une demande au directeur général de cette société pour
8 demander qu'on a besoin de 10 ou 15 bus pour transporter les gens pour une journée,
9 et on adressait ça.

10 Q. O.K. On veut juste bien comprendre. Alors, je vais avoir des questions de
11 précision sur ce sujet-là, la question de la location de bus de la Sotra. C'est ça ?

12 R. Oui.

13 Q. Comment ça fonctionnait, au juste ? Qui s'occupait de cette réservation ? Est-ce
14 que c'était vous, au niveau de la Nacip ? Ou est-ce que c'était... Comment c'était
15 organisé ?

16 R. Je vais être clair avec vous. Je vous ai expliqué. Je vous ai dit tout à l'heure que le
17 président Blé Goudé était très bien organisé en son sein lui-même. Il avait les
18 différents services qui s'occupaient de tout cela. Et je pense qu'il serait lui-même très
19 crédible pour vous donner les détails ou répondre à ces questions, parce que, lui,
20 c'est... il avait son organisation au sein même de... de Cojep et de lui-même.

21 Il y avait des différents responsables qui étaient chargés pour les différentes choses.
22 Il y avait des responsables chargés de transporter les gens. Il y avait des responsables
23 chargés pour envoyer la logistique des micros, des baffles, tout ça. Il y avait des
24 responsables chargés d'envoyer les bâches, les chaises. Ils étaient organisés, on était
25 très bien organisés. Donc, chacun avait un rôle.

26 Bon, ce qui concerne comment il fait pour avoir le... le transport des bus, tout ça, lui,
27 il peut vous répondre. Moi, j'étais pas dans cette organisation. Moi, j'étais pas dans
28 cette organisation. Je sais que... (*inaudible*) on a un meeting et qui est dans tel coin, il

1 va avoir des bus qui vont venir ramasser les gens, ou les cars qui vont venir
2 ramasser les gens, et on donnait le message.

3 Q. D'accord. Il nous reste environ 40 minutes encore.

4 R. O.K.

5 Q. Est-ce que ça va pour continuer ?

6 R. On va continuer, on va continuer.

7 Q. Vous avez la... vous pouvez continuer ?

8 R. Oui.

9 Q. Vous nous dites, si c'est plus difficile, compte tenu de ce que vous mentionné à
10 huis clos, O.K. ? J'en dis pas plus.

11 R. Non, on va continuer. On continue.

12 Q. O.K. Pour les... pour les réunions, au niveau du transport, est-ce que c'était la
13 même chose, ou c'était différent ? C'était votre... vos propres moyens ?

14 R. Pour la réunion, presque tous les leaders étaient des responsables. Chacun avait
15 une voiture, donc on se déplaçait selon nos propres moyens, aller assister aux
16 réunions, puisque les réunions n'étaient pas... C'est restreint, on n'est pas beaucoup.
17 C'étaient les responsables, les leaders qui venaient assister « à les » réunions. C'est
18 tout.

19 Q. Vous avez mentionné un lieu, tout à l'heure, où vous teniez... vous avez dit un
20 lieu de réunion, l'hôtel de ville de Cocody.

21 Est-ce qu'il y a une raison particulière pour laquelle vous faisiez des meetings à cet...
22 à ce lieu-là en particulier, à votre connaissance ?

23 R. Non, non, c'est pas trop particulier. C'est pas... c'est parce que, peut-être, c'est
24 idéal pour nous de faire des réunions là-bas. C'est un coin qui est bien espacé, qui
25 n'est pas trop grand, et comme on n'est pas nombreux, on se retrouvait là pour faire
26 des réunions.

27 Q. Avez-vous participé à des réunions ou... en décembre, à l'hôtel de ville de
28 Cocody ?

1 R. Si j'ai « un » bonne mémoire, je crois, oui.

2 Q. Je vais aborder maintenant la question... me concentrer sur la question de la
3 Radio télévision ivoirienne.

4 C'était situé à quel endroit, la RTI, le quartier général ou la... l'endroit principal de la
5 RTI ?

6 R. À Cocody.

7 Q. Et si on se déplace sur les lieux et qu'on arrive là, comment... Est-ce que vous êtes
8 capable de nous décrire un petit peu ? Est-ce que n'importe qui peut juste entrer,
9 sortir ? Ou... Comment ça fonctionne — si vous êtes déjà allé ?

10 R. Comment on rentre à la RTI ? Mais la RTI, c'est... Si tu veux voir... C'est un lieu
11 quand même public, mais il y a la sécurité. On rentre pas dedans comme ça pour
12 sortir.

13 Mais vous pouvez aller vous-même, si vous avez envie de faire des spots, ou vous
14 « êtes » envie de donner une information que vous voulez passer à la télé, vous vous
15 rendez. Il y a des différents services et des différents responsables qui gèrent
16 différentes services là-bas. Si ça vous concerne, ils vont vous recevoir, ils vont vous
17 guider au service que vous voulez faire.

18 Q. Comment est-ce que c'est protégé ? Quand vous dites, là, peut pas rentrer qui
19 veut, c'est protégé, il y a de la sécurité, comment est-ce que c'est sécurisé ? Pardon.

20 R. D'abord, quand vous... vous entrez, il y avait la sécurité, des services privés, puis
21 il y avait les gendarmes.

22 Q. Quel service ou unité de la gendarmerie protégeait, si vous le savez, la... la RTI,
23 parce que je comprends qu'au sein de la gendarmerie, il peut y avoir différente
24 unités — si vous... si vous vous en rappelez à ce moment-là ?

25 R. Bon, comme vous savez, vous avez déjà dit qu'au sein de la gendarmerie, il y a
26 plusieurs unités. Et comme moi j'ai pas fait cette profession, je peux pas vous
27 indiquer si c'était la gendarmerie peloton, ou la gendarmerie brigade, ou la
28 gendarmerie intervention de quelque chose. Non, je sais que c'était la gendarmerie

1 qui était là.

2 Q. D'accord. C'est tout à fait... tout à fait juste et normal, mais comment faites-vous
3 pour savoir que c'est la gendarmerie elle-même, à ce moment-là ? Juste pour nous
4 expliquer comment vous faites pour distinguer la gendarmerie ou les gendarmes de
5 policiers ou de militaires.

6 R. Les gendarmes, leur... leur tenue, elle est différente de la police, de la douane et
7 des autres services. Et très souvent, la gendarmerie, ils ont écrit ici « gendarmerie ».

8 Q. Pour les fins de votre... de l'enregistrement, vous avez fait référence à quoi ? À la
9 ceinture ? Vous faites... Vous avez montré... Je voyais pas très bien, là, à l'angle de
10 l'ordinateur, l'écran d'ordi (*phon.*).

11 R. D'accord. Merci, Monsieur le Procureur.

12 Vous savez, les gendarmes, leur treillis, en haut, ici, c'est écrit « gendarmerie ». Vous
13 regardez ? Ici, c'est écrit « gendarmerie nationale ».

14 Q. Donc, au niveau de la poche droite ?

15 R. Oui.

16 Q. La pochette droite — pardon.

17 Au mois de décembre, par rapport à la RTI, avez-vous été témoin d'incidents ou
18 d'actions de la part du camp de M. Ouattara, au sujet de la RTI ?

19 R. Témoin, je peux dire que c'est trop dire, témoin. Mais, vraiment, je me souviens
20 pas bien. En décembre ? Vous avez dit en décembre ?

21 Q. Oui, en décembre.

22 R. Oui, je vois. J'ai compris. Mais comme vous savez, la RTI a souffert de plusieurs
23 attaques dans les périodes, là, dans cette période à la fin du... du régime du
24 Président Gbagbo. La RTI a souffert de plusieurs attaques. Mais vraiment, je peux
25 pas vous donner un... un délai... « un » date juste dans le mois de décembre ou
26 janvier, mais je sais que la RTI a beaucoup souffert.

27 Parce que la RTI, si vous faites un coup d'État, que vous réussissez à prendre la RTI,
28 vous faites votre communiqué, vous devenez le Président de ce pays. Donc, elle

1 *(inaudible)* beaucoup, beaucoup, beaucoup d'attaques. Mais je peux pas vraiment
2 vous donner des précisions. Je suis vraiment désolé.

3 Q. Situons-nous dans la crise postélectorale, donc entre la période du deuxième tour
4 des élections, du 28 novembre jusqu'à... le mois d'avril 2011, donc
5 28 novembre 2010 au mois d'avril 2011.

6 À votre connaissance, y a-t-il eu un désir, une volonté de la part du camp Ouattara,
7 par rapport à la RTI ?

8 R. Vous voulez parler... Vous voulez parler de la marche sur la RTI ?

9 Q. Y a-t-il eu une marche sur la RTI ? Est-ce que vous avez été... Avez-vous eu
10 connaissance de cela ?

11 R. Oui. J'ai connaissance de ça, puisque j'étais à Abidjan, mais j'étais pas sur les lieux.
12 Je sais que les gens de... Je sais pas si... de ce que vous voulez parler, hein. C'est
13 pour cela que je vous ai posé la question si c'est de ça vous parlez. Il y a eu
14 effectivement un appel par... par les gens de M. Alassane Ouattara d'aller installer le
15 directeur général à la RTI, nommé par Alassane Ouattara — qui est reconnu comme
16 le Président pour eux. Et donc, les gens devaient marcher pour aller à la RTI, pour
17 aller installer le directeur général de la RTI. Si c'est de ça vous parlez, oui, j'ai
18 entendu, mais j'étais pas sur les lieux. Je connais.

19 Q. Alors, oui, c'est à ça que je fais référence. Vous rappelez-vous c'est quand ?

20 R. Je vais voir si je me suis pas trompé, je sais pas si c'est le 16 décembre ou bien
21 quand, je me souviens pas. Mais je sais qu'il y a eu un appel à marcher pour aller
22 contre la RTI.

23 Q. Qui a fait cet appel, ou comment ça s'est fait, cet appel ? Qu'est-ce que vous êtes
24 capable de nous dire ? Est-ce que ça a été juste un message, plusieurs messages ?
25 Décrivez-nous un petit peu le contexte dont vous vous rappelez pour, justement,
26 cette marche sur la RTI.

27 R. Bon, il y a eu... il y a eu plusieurs appels. D'abord, j'ai vu... la... la jeunesse, les
28 responsables des jeunes leaders de RHDP, comme, à l'époque, lui qu'on appelait

1 HKB (*phon.*), il y avait le représentant Yayoro Karamoko qui aidait, tout ça, qui ont
2 fait appel à leurs militants, à tout le monde, de marcher. Et il y avait l'appel aussi du
3 Premier ministre — qui a été nommé par M. Ouattara — qui a demandé qu'ils
4 doivent aller installer le directeur général de la RTI. Quelle que soit, comme il l'a dit,
5 quelle que soit la manière, puisque son appel d'aller installer le directeur général de
6 la RTI, ça a été fait devant les forces républicaines, donc il devait aller installer le
7 directeur général de la RTI.

8 Q. D'accord.

9 Alors, donc, vous vous rappelez que M. Guillaume Soro, à ce moment-là, il était
10 ministre nouvellement nommé de M. Ouattara. C'est bien ça ?

11 R. Oui.

12 Q. Un appel pour une marche sur la RTI... À votre connaissance, pourquoi est-ce
13 qu'on veut installer un nouveau directeur à la RTI, si on est M. Ouattara ? C'est quoi
14 l'objectif ?

15 R. O.K. Vous voyez, en Côte d'Ivoire, il y a eu les élections. Il y a eu deux Présidents
16 imposés à la Côte d'Ivoire — deux Présidents. Donc, il fallait que chacun joue son
17 rôle de dire que c'est lui le Président.

18 M. Ouattara, qui était à l'hôtel « de » Golf, que nous-mêmes on avait surnommé « la
19 plus petite République du monde », puisque dans ces lieux, il y avait un Président, il
20 y avait un Premier ministre, et il y avait un gouvernement, et il y avait d'autres
21 responsables (*inaudible*) qui étaient là, qui fonctionnaient — qui fonctionnaient.

22 Donc, on avait surnommé « la plus petite République », puisque même à partir
23 d'hôtel... de cet hôtel, on arrivait à faire l'embargo sur nous. On nous fermait toutes
24 les frontières à partir de cette République, qui est reconnue par le... « le »
25 communauté internationale, qui est reconnue. Donc, on nous avait fermé toutes les...
26 les ports. Bateaux ne venaient pas. L'aéroport était fermé, à partir des décisions de
27 « la plus petite République ». Et on avait aussi les banques, toutes les banques, on
28 pouvait plus retirer de l'argent. Toutes les banques françaises et européennes qui se

1 trouvaient en Côte d'Ivoire étaient fermées par décision, par l'embargo de « la plus
2 petite République du monde ».

3 C'est à ce moment aussi... et comme il a nommé son directeur général de la RTI, et
4 nous, on avait notre directeur général de la RTI, il fallait l'installer avec force, parce
5 qu'il estime que c'est lui qui est reconnu comme Président de la Côte d'Ivoire. Donc,
6 ses décisions et son... ses nominations « doit » être mises en application.

7 Je crois, si je me suis fait comprendre, Monsieur le Procureur, ou s'il y a d'autres
8 choses ?

9 Q. J'ai très bien compris votre réponse, et vous avez dit beaucoup de choses, mais
10 sur lesquelles on pourra aussi revenir, s'il y a lieu.

11 Mais quelle est l'importance de la RTI, à ce moment-là, selon vous ?

12 R. Ce qui était important pour la RTI, pour les deux parties, c'est la communication
13 que chacun voulait passer des messages, peut-être, à la Côte d'Ivoire ou à la
14 population. Il fallait forcément avoir la RTI pour que, si vous voulez, le... le nouveau
15 Président reconnu par... par « le » communauté internationale puisse passer et dire
16 tout ce qu'il veut, faire des publications, tout ça.

17 Mais comme il n'avait... arrivait pas, vous savez (*phon.*), ils ont tout fait, ils n'ont pas
18 pu avoir la RTI, la communauté internationale a trouvé « un » autre méthode, une
19 autre manière de « surdépasser » la RTI : installer la TCI — installer la TCI. « La plus
20 petite République du monde » installait une autre télévision là.

21 Et à partir de là, quand ça a été installé, ça a été mis en marche, c'est comme ça « le »
22 communauté internationale aussi a bombardé, a mis en rupture la RTI nationale du
23 pays, pour permettre et ne plus permettre de passer les... les émissions. Et c'est à
24 partir de là, c'étaient les émissions, maintenant, de la TCI qui passaient.

25 C'est comme ça les choses sont passées, ce que je connais, à ma connaissance.

26 Q. Et donc, la TCI, vous faites référence à la Télévision Côte d'Ivoire, c'est ça ?

27 R. Oui, Monsieur le Procureur.

28 Q. J'aimerais qu'on discute : est-ce qu'on pouvait aller et venir comme on voulait à

1 ce moment-là ?

2 Laissons la... la RTI, la marche sur la RTI.

3 Je veux juste revenir un peu sur « la plus petite République de Côte d'Ivoire », donc
4 le gouvernement de M. Ouattara, à ce moment-là, à l'hôtel du Golf. Est-ce qu'on
5 pouvait aller et venir pour se rendre à l'hôtel du Golf ?

6 R. Non.

7 Q. Pourquoi ?

8 R. O.K. Parce que le gouvernement de Côte d'Ivoire, le régime de M. Laurent
9 Gbagbo, avait pris des... des... des décisions, avait mis des... des barrages pour
10 mettre l'embargo, si tu veux, aussi à (*inaudible*), pour que plus... plus personne aille
11 là-bas et plus personne sort de là-bas, et plus rien rentre là-bas et rien sort de là-bas.
12 C'était leur manière de leur demander de quitter le coin et de rentrer à leur domicile,
13 à leur lieu. Mais ils n'ont pas voulu.

14 Q. Alors, je regarde défiler le *transcript*. Quand je fais ça, c'est... je me penche pour
15 regarder le *transcript*, pour...

16 Donc, il y avait ce que, moi, j'appellerai un blocus sur la RTI ? Sur la RTI... Pardon,
17 sur l'hôtel du Golf ?

18 R. Oui, Monsieur le Procureur. On avait mis un blocus pour les bloquer.

19 Q. À votre connaissance, c'est qui qui, pour le gouvernement Gbagbo, c'est... qui
20 est-ce qui était... qui bloquait physiquement l'accès, quelles forces ?

21 R. Je pense bien c'était les FDS — Forces Défense de Sécurité.

22 Q. Donc, des éléments des FDS qui sécurisaient ou qui avaient un périmètre autour
23 de l'hôtel. C'est ça ?

24 R. Oui, Monsieur le Procureur, c'est ça. La Force Défense de Sécurité avait mis un
25 blocus avec la décision du Président Laurent Gbagbo. Et, en même temps, il a
26 demandé de sortir de là, d'aller chez eux.

27 Q. Est-ce que vous savez si le blocus est intervenu avant ou après ladite marche sur
28 la RTI ?

1 R. Monsieur le Procureur, je crois bien c'est quand ça a été annoncé qu'il devait avoir
2 la marche qu'on a mis le blocus, je crois bien — si j'ai une bonne mémoire.

3 Q. Je pense que vous avez une bonne mémoire, sur ce point.

4 R. Merci, Monsieur le Procureur.

5 Q. Combien de jours avant la marche comme telle est-ce qu'il y a eu cet appel à la
6 marche ? Est-ce que vous vous rappelez ?

7 R. Vraiment, je suis désolé, je me souviens pas, sincèrement.

8 Q. Et ce meeting — je reviens maintenant au meeting à l'hôtel de ville de Cocody —,
9 est-ce que vous savez si c'est avant ou après la marche que vous avez eu ce meeting
10 à l'hôtel de ville de Cocody ?

11 Ce... pas « cet » meeting. Pardon. J'utilise la mauvaise expression : cette réunion —
12 pardon —, la réunion à l'hôtel de ville. Soyons précis.

13 R. Merci, Monsieur le Procureur, d'être précis. Je crois bien c'était avant la marche. Je
14 crois bien.

15 Q. C'est... Pourquoi est-ce qu'on se rencontre, à ce moment-là, à l'hôtel de ville de
16 Cocody ? Est-ce que vous vous rappelez de pourquoi il y a cette réunion, du contenu
17 de la réunion, de manière générale ? Et après, on pourra voir peut-être plus en détail.
18 Mais de manière générale.

19 R. Vous savez, on était déjà rentrés en crise. Et chaque fois, selon l'évolution du jour,
20 du lendemain de la crise, on se réunissait de temps en temps pour... pour voir
21 comment est-ce que les choses se passent, comment les choses évoluaient. Mais il n'y
22 avait pas de décision dans ces réunions. Les réunions... On tenait les réunions,
23 chacun expliquait ce qui se passait dans le pays et qu'est-ce qui se passe. Et chacun
24 donnait son point de vue, comment il faut régler les problèmes. C'est comme ça.
25 Cette réunion n'avait pas un objectif personnalisé.

26 M. MacDONALD (interprétation) : Avec votre permission, Monsieur le Président,
27 Madame les juges, j'ai besoin d'une petite minute.

28 *(Discussion au sein de l'équipe du Procureur)*

1 Q. (*Intervention en français*) Lorsqu'on annonce la marche sur la RTI, M. Soro annonce,
2 à votre connaissance, comment réagit le gouvernement de M. Gbagbo, à ce
3 moment-là ? Comment réagit... comment réagit-on à cet appel ? Quelle est la... la
4 dynamique ? Expliquez-nous l'impact que ça a pu avoir sur le gouvernement qui
5 était en place à ce moment-là et qui contrôle les institutions de la République.

6 R. Quand le gouvernement de « la plus petite République » a annoncé de marcher
7 sur la RTI, ils ont averti le Premier ministre, on a vu, il a... il a mis... il a pris des
8 dispositions militaires, puisque c'est aux militaires il s'est adressé. Mais en même
9 temps, aussi, les leaders des RHDP, les jeunes, ont lancé aussi des messages pour
10 que les gens viennent marcher sur la RTI.

11 Et donc, les... les choses ont commencé à s'organiser de cette manière. Des gens
12 venaient d'Abobo, de partout, des marchés, et d'autres venaient aussi, qui étaient à
13 l'hôtel de... « de » Golf qui ont voulu traverser pour venir, pour installer le directeur,
14 je crois, avec force.

15 Donc, les dispositions de défense ont été prises pour ne pas que les gens vont arriver
16 à la RTI, et puis prendre la RTI, et puis empêcher les autres... militaires FRCI qui
17 sont à l'hôtel « de » Golf venir prendre la RTI.

18 Donc, il y avait ce que j'appelle, si tu veux, un affrontement très rude, puisqu'on a
19 vu les images, mais vous pouvez voir les images. On a vu les images, puisque, moi,
20 je n'étais pas sur le terrain, Monsieur le Procureur, mais les images parlaient.

21 Q. Juste pour clarifier, quand vous dites « des militaires, des FRCI à l'hôtel du Golf »,
22 on s'entend qu'à ce moment-là c'étaient des militaires, parce que la FRCI, c'est les
23 Forces, maintenant, les Forces de Côte d'Ivoire, mais à l'époque, les... les Forces qui
24 se trouvaient à l'hôtel du Golf, avec... au sein de « la plus petite République de Côte
25 d'Ivoire », est-ce qu'on les appelait déjà FRCI, à l'époque ?

26 R. Nous, on les appelait pas FRCI ; nous, on les appelait des « rebelles ». Mais ils
27 étaient déjà nommés FRCI.

28 Q. Et pourquoi vous les nommiez « rebelles » ?

1 R. Mais parce que nous considérons qu'ils sont pas des militaires réguliers. C'est des
2 gens qui sont... qui ont... qui ont pris des armes et qui ont... qui soutiennent
3 quelqu'un d'autre, qui n'était pas reconnu, si tu veux, qui n'était pas reconnu comme
4 le Président de la Côte d'Ivoire. Donc, c'est pour cela que, nous, on considérait que
5 c'étaient des rebelles.

6 Mais eux, ils nous considéraient après comme des rebelles, puisque le Président
7 Alassane était reconnu comme Président par la communauté internationale. Donc,
8 eux, ils nous prenaient maintenant pour des rebelles, puisqu'ils nous appelaient des
9 rebelles ; nous, on les appelait des rebelles.

10 M. MacDONALD (interprétation) : Je regarde la pendule, Madame, Messieurs les
11 juges. Il nous reste 10 minutes.

12 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Non, 20 minutes. On a
13 commencé à 15 h 10, donc il nous reste 20 minutes.

14 M. MacDONALD :

15 Q. Ça va, Monsieur le témoin ?

16 R. Ça va, Monsieur le Procureur. C'est dur, mais ça va.

17 Q. Est-ce que vous... Alors, je vous pose la question, mais... sous le contrôle de la
18 Chambre, toujours : est-ce que vous préférez arrêter maintenant ou continuer ?
19 C'est... À cette étape-ci, écoutez, je comprends qu'il est déjà 10 minutes avant
20 5 heures, 17 heures, alors n'ayez crainte si vous dites on veut prendre... vous
21 préférez vous retirer maintenant — ça va. C'est vous qui décidez. Là, je (*fin de*
22 *l'intervention inaudible*).

23 R. Monsieur le Procureur, je préfère que... à 17 heures. Je préfère à 17 heures, parce
24 que, vraiment, je vais aller dormir.

25 M. MacDONALD (interprétation) : Le témoin préfère qu'on s'arrête à 17 heures.

26 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Donc, vous avez encore
27 10 minutes. Alors allez-y, 10 minutes.

28 M. MacDONALD : D'accord.

1 *(Discussion au sein de l'équipe du Procureur)*

2 Q. Bon, vous faites référence, donc, qu'il y a une présence d'une force rebelle au Golf.

3 À ce moment-là, connaissez-vous leur nombre ?

4 R. Les... les militaires qui sont à l'hôtel du Golf ? Non. On les appelle des rebelles.

5 Q. Leur nombre, est-ce que... Il y en avait combien ?

6 R. Ah, mais, Monsieur le Procureur, nous, on n'avait pas accès à l'hôtel du Golf.

7 Mais selon nos informations, ils étaient nombreux, ils étaient beaucoup.

8 Q. Quand vous dites « nombreux », on veut dire combien ? 3 000, 4 000, 5 000, 10 000,

9 20 000, 1 000, 800 ?

10 R. Non, non, je pense pas que... Je pense pas. Je pense pas. Peut-être ils étaient
11 autour de 1 000 ou 500, peut-être.

12 Q. Et expliquez-nous, à votre connaissance, selon vous, votre connaissance, pourquoi
13 est-ce qu'il y avait à ce moment-là des militaires — que vous appelez FRCI ou
14 rebelles — qui se trouvaient à l'hôtel du Golf ? Comment est-ce qu'ils se sont
15 retrouvés là ? Depuis quand étaient-ils à Abidjan, selon vous, si vous le savez ?
16 Pourquoi se trouver à Abidjan ?

17 R. D'accord. Merci, Monsieur le Procureur.

18 À ma connaissance, comme vous l'avez souligné, pourquoi ils se retrouvaient là : ils
19 se retrouvaient là parce que, comme on vous a dit, se trouvait là M. Alassane
20 Ouattara, qui est reconnu comme Président par la communauté internationale, donc
21 pour sa protection et pour la protection même du gouvernement qui était là, pour
22 « la plus petite République ».

23 Je pense qu'ils sont venus. Comment ils sont arrivés là, je ne sais pas. Je ne sais pas
24 comment ils sont arrivés là. Mais c'est... Ils étaient là, vraiment nombreux, quand
25 même. Ils étaient là. Et ils étaient là pour protéger, si tu veux, la sécurité. Ils étaient là
26 pour la sécurité d'Alassane. Mais comment ils sont arrivés là...

27 Si... Selon... Si ça peut vous intéresser, selon les informations, ils ont été transportés
28 par les chars de l'ONU pour aller là-bas discrètement. Ça, c'est pas vu, mais c'est une

1 information que nous avons reçue, puisqu'ils ont pas quitté en haut pour tomber.

2 Q. Cette information, vous l'avez eue de... de quoi : la RTI, de personnes
3 spécifiques — l'ONU véhiculait des rebelles ?

4 R. Oui, tout le monde en parlait. Tout le monde en parlait. Tout le monde en parlait,
5 mais moi, je vous dis que je... je n'avais pas vu, moi, je n'ai pas de preuve, mais je
6 vous dis ce que j'ai entendu.

7 Q. Juste pour compléter : vous l'avez entendu... vous avez entendu ça où,
8 comment ?

9 R. Par des camarades, par des personnes, par peut-être ceux... ceux qui savaient.
10 Vous savez que les... les choses, ça se publie très vite, surtout dans un pays où il y
11 avait la crise. Tout le monde faisait attention, tout le monde était sur les... les gardes,
12 et tout le même monde était vigilant. Mais, moi, je n'ai pas vu, mais je sais que c'est
13 ce qui a été dit.

14 Q. Je vais juste revenir en arrière pour les cinq prochaines minutes, juste pour tenter
15 de clarifier cette situation-là.

16 R. Merci. Oui.

17 Q. Durant la campagne électorale, lorsque vous êtes au nord de la Côte d'Ivoire, à
18 votre connaissance, qui sécurisait les élections au nord ? Est-ce que c'étaient juste des
19 forces rebelles ou y avait-il également d'autres forces ? Et si oui, c'étaient lesquelles ?

20 R. Il y avait... il y avait l'ONU. Il y avait aussi des... cette unité que je me souviens
21 pas bien du nom, que le gouvernement avait « mis » en place spécialement pour
22 surveiller les élections, avec les unités aussi d'armes... les gens du... du Nord. Mais
23 c'est le nom que je me souviens pas bien, puisqu'on avait mis une unité en place qui
24 gérait, qui allait gérer les élections des différents lieux et qui était au nord.

25 Q. Et à Abidjan, maintenant, lors des élections, est-ce qu'il y avait juste des éléments
26 des Forces de défense et de sécurité qui sécurisaient les élections, ou y avait-il aussi
27 des membres mixtes de cette organisation dont vous mentionnez, donc aussi l'ONU,
28 et aussi des éléments des forces rebelles ?

1 R. Il y avait ce que j'ai mentionné, les mixtes, là, il y avait l'ONU, et puis il y avait les
2 FDS.

3 Q. Les mixtes, c'est... c'est... c'est... Juste pour qu'on comprenne, c'est... c'est quoi ?

4 R. Ça veut dire que c'est... Si vous voulez, c'est... gens de sécurité, mélangés un peu
5 avec la police, avec les gens de... de... des autres côtés, ils étaient mélangés dedans.
6 C'étaient des mixtes qui surveillaient les élections, qui surveillaient aussi un peu au
7 nord.

8 Q. Donc, au nord, il y a des forces mixtes, donc, vous dites éléments des Forces de
9 défense et de sécurité, et des forces rebelles, et des Nations Unies.

10 Et à Abidjan, c'est la même chose ?

11 R. C'est la même chose.

12 Q. O.K. Donc, il y avait des rebelles, déjà, à Abidjan, avant même la... la... la...
13 comment dire, « la plus petite République », n'est-ce pas ?

14 R. Oui, si vous voulez.

15 Comme il y avait un accord de *Ouaga qui avait mis en place d'aller aux élections,
16 *et en même temps dans cet accord il y avait toutes sortes de... de mécanismes de
17 sécurité. Il fallait mettre en place pour que toutes les deux parties soient... soient
18 d'accord. C'est comme ça ce... ce mixte a été... a été créé.

19 Q. Et donc, la... la division que vous avait « fait » hier sur une carte de Côte d'Ivoire,
20 cette division Nord-Sud, durant... à partir du déclenchement des élections, avait,
21 quoi, disparu ou...

22 R. Avant les élections, même, puisque les accords de *Ouaga ... Avant les élections,
23 puisque les accords de *Ouaga, le Président même, M. Gbagbo même, a été dans les
24 zones de confiance pour enlever ces barrages-là, avec l'armée, l'armée régulière, plus
25 l'armée des forces nouvelles, pour... pour faire... pour créer la confiance dans la
26 population, et créer la confiance, et pour dire qu'il n'y a plus de Nord ni Sud. Et tout
27 ça, ça a été effacé.

28 Q. Et le blocus de l'hôtel du Golf, selon, à votre connaissance, a été maintenu jusqu'à

1 quelle date ou à quel mois, quelle période ?

2 Alors, on sait que M. le Président Gbagbo a été arrêté le 11 avril. Alors, selon vous, le
3 blocus, par rapport à son arrestation, était jusqu'à quand — avant ou après ?

4 R. Mais, puisqu'il y a eu les forces nouvelles, ou bien les forces républicaines, qui
5 sont venues sur Abidjan, donc il y avait des affrontements. Il y avait la guerre. Déjà,
6 on était en guerre. Là, je sais plus si le blocus existait encore. Mais ça va m'étonner
7 que ça va exister, puisqu'ils avaient pris le dessus. Ils avaient pris le dessus de nous,
8 donc ça n'existait plus.

9 Il reste 2 minutes.

10 M. MacDONALD (interprétation) : Si vous m'autorisez, je propose que l'on s'arrête
11 maintenant.

12 LE TÉMOIN : Avant... Excusez-moi, Monsieur le Procureur. Avant... Hier, vous
13 m'avez demandé le nom du responsable de la Sorbonne, du Plateau : c'est Nadaud
14 Clément. Tout à l'heure, vers midi, je me suis rappelé de son nom, puisque je le
15 cherchais depuis. Ça... ça va ?

16 M. MacDONALD : C'est noté.

17 LE TÉMOIN : Merci.

18 M. LE JUGE PRÉSIDENT TARFUSSER (interprétation) : Bien. Monsieur le témoin, je
19 pense que c'est fini pour aujourd'hui. Vous méritez un... une bonne nuit de repos.
20 Nous allons donc lever la séance, et nous reprendrons demain à 9 h 30.

21 La séance est suspendue.

22 Dormez, dormez bien.

23 M^{me} L'HUISSIER : Veuillez vous lever.

24 (*L'audience est levée à 17 h 00*)